

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

Saisie de près d'un quintal de comprimés d'ecstasy au port d'Alger

page 3

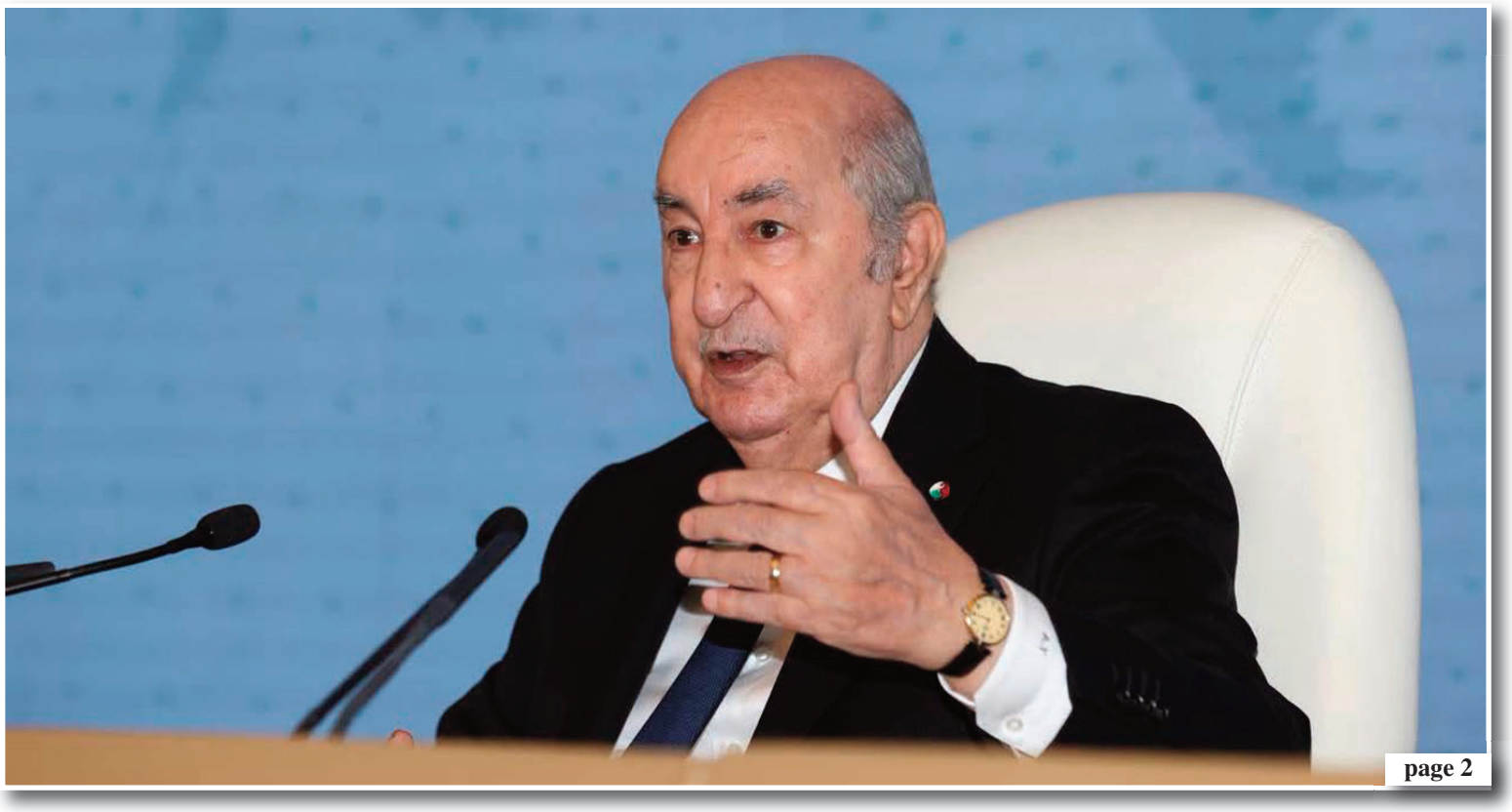
ED DIWAN

N°2400

Quotidien national d'informations | Lundi 02 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION :

Le Président : « Forte de l'unité de son peuple et des piliers de ses institutions, L'Algérie des martyrs… un véritable bastion du patriotisme »



page 2

Actualité

A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE :

Le président de la République signe un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus

2

72ème ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DE NOVEMBRE :

Une occasion de renouveler le serment de fidélité au message des vaillants chouhada

2



AADL 3 :

Distribution des premiers logements dans 12 wilayas à partir d'hier

3

72ème ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION DE LIBERATION NATIONALE :

Coup d'envoi à Alger du rassemblement national de la jeunesse de l'Algérie victorieuse

p3

A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DE LIBERATION :

Le Président : « Forte de l'unité de son peuple et des piliers de ses institutions, L'Algérie des martyrs… un véritable bastion du patriotisme »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération (1er novembre 1954-2026), dont voici la traduction APS :

Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Prière et paix sur Son Messager,

Citoyennes, citoyens,

Notre chère patrie célèbre, en ce premier novembre, l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, une commémoration empreinte de toute la déférence due aux sacrifices consentis par nos valeureux martyrs. Le peuple algérien célèbre cet anniversaire avec fierté, en ravivant le souvenir des souffrances qu'il a endurées durant plus de cent trente années, marquées par la spoliation de sa terre, les atteintes portées à son histoire et l'effacement de son identité. La colonisation qu'a subie notre pays demeure, par ses violations commises à l'encontre des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, une infamante tâche dans l'histoire de l'Humanité. Chaque parcelle de notre terre sacrée porte les stigmates du crime et de la haine destructrice de la vie, et chaque région garde l'empreinte d'une épopée de résistance. Aux quatre coins du pays, une résistance ne cessait que pour qu'une autre lui succède, jusqu'à ce qu'Allah fasse advenir des hommes qui



endurèrent les affres de l'oppression et des persécutions, subirent les arrestations et les emprisonnements et s'aguerrirent dans la lutte, pour proclamer le premier novembre comme un tournant historique décisif. C'est alors qu'a débuté la Révolution de libération bénie, témoignage d'un peuple libre qui a payé le prix le plus lourd de son sang pour que l'Algérie vive digne et fière et que le message de Novembre demeure éternel. Tel est le destin de l'Algérie aux millions de martyrs, de s'ériger en bastion du patriotisme authentique, forte de la cohésion de son peuple et des fondements de ses institutions. En ce 72e anniversaire du 1er Novembre empreint de sentiments de profonde considération pour le sang des martyrs de l'Algérie, nous puisons notre détermination dans leur message. Nous nous inclinons, aujourd'hui, avec déférence et reconnaissance à l'occasion de cette halte symbolique qui nourrit le sentiment de fierté et d'honneur d'appartenir à cette chère et noble patrie. Cette commémoration renouvelée nous interpelle quant à l'impératif d'une prise de conscience des exigences de la préservation des intérêts supérieurs du pays. Dans cette perspective, l'habilitation constitutionnelle et le consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin traduisent notre souci de préserver nos intérêts vitaux ainsi que notre approche anticipative, considérée comme l'un des fondements de notre stratégie de sécurité nationale face à la situation actuelle dans la région. Cette démarche s'inscrit également dans le respect des exigences liées à la préservation de la stabilité, dans le cadre de laquelle la nouvelle Algérie mobilise ses ressources et ses potentialités, en vertu de décisions politiques souveraines qui expriment l'esprit de Novembre. En cette occasion, alors que nous nous recueillons à la mémoire des âmes pures de nos martyrs, je tiens à adresser mes salutations et à exprimer toute ma considération aux moudjahidate et moudjahidine, priant Allah de leur prêter longue vie, santé et bien-être.

Vive l'Algérie.

Gloire à nos valeureux martyrs.

Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent".

A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE :

Le président de la République signe un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, indique un communiqué de la Présidence de la République. "A l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, et en application des dispositions de la Constitution, notamment ses articles 91 (8) et 188, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi 31 octobre 2026, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus. Bénéficient de cette grâce présidentielle les personnes détenues ou non détenues, ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à la date de signature du décret de grâce, et dont la peine prononcée ou le reliquat de peine est égal ou inférieur à vingt-quatre (24) mois. Sont exclus du bénéfice de ce décret de grâce les personnes condamnées par les juridictions militaires, ainsi que celles condamnées dans des affaires de terrorisme, de trahison, d'espionnage, d'homicide volontaire, de trafic de drogue, d'évasion, de meurtre ou d'agression sur ascendants, de délits et de crimes d'atteinte à la pudeur, avec ou sans violence, sur mineur, de viol, ainsi que pour toutes les infractions prévues par la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la falsification de monnaie, la contrebande et les infractions à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux", lit-on dans le communiqué.

BOUFEDECHE :

« La célébration du 72e anniversaire la Révolution de Novembre 1954, une reconnaissance sincère des générations de l'indépendance aux immenses sacrifices de leurs aïeux »

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a souligné, samedi, que la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre constitue une reconnaissance sincère des générations de l'indépendance aux immenses sacrifices consentis par leurs aïeux pour le recouvrement de la souveraineté nationale. "C'est avec un profond sentiment de fierté et de gloire que nous célébrons le 72e anniversaire de notre glorieuse Révolution, ultime soulèvement du peuple algérien contre l'occupation et le plus marquant par son impact comme par sa portée", a écrit Mme Boufedeche sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. "Cette Révolution éternelle a révélé au monde entier un peuple épris de liberté, qui a donné les plus beaux exemples de sacrifice pour recouvrer sa souveraineté sur sa terre, animé dans son combat par sa foi dans les valeurs de dignité auxquelles aspire la noble humanité", a souligné Mme Boufedeche.

Le Président de la République se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, dimanche, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Le président de la République, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954.

72ème ANNIVERSAIRE DE LA GLORIEUSE REVOLUTION DE NOVEMBRE :

Une occasion de renouveler le serment de fidélité au message des vaillants chouhada

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a souligné, samedi, que la commémoration du 72e anniversaire de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 constituait une occasion de renouveler le serment de fidélité au message des vaillants chouhada et de poursuivre la marche de l'édification et de la construction sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "A l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, nous remémorons avec fierté les sacrifices de nos vaillants chouhada, tout en renouvelant le serment de fidélité à leur message et de poursuite de la marche de l'édification et de la construction, sous la conduite de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, vers une Algérie victorieuse et fière...Gloire et éternité à nos vaillants martyrs", a écrit M. Nasri sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.

APN:

Examen du PLF 2027 à partir de lundi prochain

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux en séances plénières à partir du lundi 2 novembre prochain, pour examiner le projet de loi de finances (PLF) 2027, indique samedi un communiqué de l'Assemblée.Le représentant du Gouvernement présentera le projet de loi lors d'une séance plénière qui débutera à 9h00, suivie d'un débat général après l'audition du rapport préliminaire de la commission compétente, précise la même source.Le débat se poursuivra pendant trois jours, du mardi au jeudi, tandis que la séance du 5 novembre sera consacrée à l'audition des présidents des groupes parlementaires et à la réponse du représentant du gouvernement aux préoccupations et questions des députés.Ce projet de loi sera soumis, lundi 16 novembre, au vote des membres de l'APN, lors d'une séance plénière qui débutera à 09h00.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

AADL 3 :

Distribution des premiers logements dans 12 wilayas à partir d'hier

La distribution des premiers logements du programme de location-vente " AADL 3 " débutera dimanche, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, dans 12 wilayas, a annoncé samedi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, précisant que le nombre total de logements prévus dans le cadre de ce programme est estimé à 850.000 unités, inscrites dans les lois de finances des années 2025, 2026 et 2027.



Présidant, au siège de son département ministériel, une rencontre nationale ayant regroupé les cadres du secteur, les directeurs de wilaya et les responsables des établissements sous tutelle, en présentiel et par visioconférence, consacrée à l'annonce du lancement de la distribution de 133.780 logements, toutes formules confondues, le ministre a annoncé que la distribution de 3.789 unités dans le cadre du programme " AADL 3 ", qui suscite un vif intérêt auprès des citoyens et réparties sur 12 wilayas, a débuté hier. Cette opération constitue " un véritable point de départ d'un processus de distribution qui se poursuivra au cours des prochaines étapes et consacre une nouvelle étape dans la démarche visant à répondre aux aspirations des familles souscriptrices ", ajoute le ministre. Lancée en juillet 2024, la souscription au programme " AADL 3 " a été suivie de l'examen des dossiers en 2025, avant que le secteur n'entame, dans un " délai record ", la phase de remise des logements, en concrétisation des engagements de l'Etat envers le citoyen, ajoute M. Belaribi, précisant que " la réussite des programmes de logements ne se mesure pas uniquement à l'ampleur des projets annoncés, mais également à leur concrétisation sur le terrain et à la remise des logements à leurs bénéficiaires dans les délais impartis ". Il a ajouté que ce défi exige de poursuivre le travail et la coordination entre les différents intervenants et de bien préparer les programmes tracés au titre de l'année 2027, appelant les cadres du secteur et ses travailleurs "à continuer à travailler dans un esprit de discipline et de coordination pour assurer le bon déroulement de l'opération de distribution et la réalisation des objectifs tracés, afin d'honorer les engagements de l'Etat envers le citoyen". En plus des logements "AADL3", le ministre a souligné que les logements qui seront distribués concernent 36.865 logements publics locatifs (LPL), 36.382 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 27.440 logements dans le cadre de la construction rurale, 17.538 logements promotionnels libres (LPL), 11.566 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 unités de logements promotionnels publics (LPP). Cette opération s'inscrit, selon le ministre, dans le cadre du programme national de logements décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser et à distribuer 2 millions de logements durant la période 2025- 2029 "ce qui traduit l'engagement de l'Etat à continuer à renforcer la caractère social de sa politique de logement". Le ministre a réitéré la détermination du secteur à aller de l'avant dans la concrétisation des programmes tracés et l'intensification des efforts pour répondre à la demande de logement, toutes formules confondues, en veillant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à garantir leur droit à un logement décent.

Lancement de la 2ème opération d'assainissement du site de Béryl à Tamanrasset des déchets nucléaires

La 2ème opération d'assainissement du site E2 Béryl à In Ekker à Tamanrasset en 6éme Région militaire (RM), qui coïncide avec la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre 1954, a été lancée dimanche avec des moyens matériels et humains nationaux, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des opérations de réhabilitation des anciens sites des essais nucléaires au Sud du pays, et à l'occasion des festivités commémorant le 72ème anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution, il a été procédé, aujourd'hui 1er novembre 2026, au lancement de la 2ème opération d'assainissement du site E2 Béryl à In Ekker/Tamanrasset/6ème RM, des déchets nucléaires, et ce, en mobilisant des compétences et des moyens nationaux, sous la supervision du ministère de la Défense nationale et en coordination avec l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien, et ce, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur", précise la même source. "Devant le refus par la partie française d'assumer ses responsabilités pénales et de fournir les documents et cartographies des sites d'enfouissement de ces déchets nucléaires, qui constituent encore un handicap pour le développement des régions d'In Ekker à Tamanrasset et de Reggane à Adrar, les compétences nationales sont déterminées à œuvrer pour l'assainissement totale des déchets nucléaires hérités du colonisateur français dans notre grand Sud et assurer leur réhabilitation à l'avenir", ajoute le communiqué. "Cette opération compliquée, à laquelle l'Etat algérien a mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains, constitue un véritable défi pour les compétences nationales, qui veilleront à la réussite de cette mission, et ce, dans le strict respect des conditions de sécurité, des protocoles et des normes internationales, relatifs à l'identification des zones radioactives, la collecte des déchets nucléaires ainsi que leur stockage dans des conteneurs en béton destinés à cet effet", conclut le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

Saisie de près d'un quintal de comprimés d'ecstasy au port d'Alger

Les éléments de la brigade de la police des frontières maritimes, en coordination avec les services des douanes du port d'Alger, ont saisi une quantité importante de comprimés psychotropes d'ecstasy, d'un poids avoisinant un (1) quintal, en provenance de France, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN)."Les éléments de la brigade de la police des frontières maritimes, en coordination avec les services des douanes du port d'Alger, ont réussi à mettre en échec un plan visant à introduire une quantité importante de drogues de synthèse de type ecstasy, en provenance de France via une liaison maritime, d'un poids estimé à près d'un (1) quintal, soit l'équivalent de 210.000 comprimés, tout en interpellant deux (2) personnes, dont une femme", précise le communiqué.Cette opération intervient suite à "l'exploitation minutieuse d'informations faisant état d'un plan visant à faire passer une cargaison d'ecstasy par le biais d'une traversée maritime en provenance du port de Marseille. Cela a permis d'identifier les caractéristiques du véhicule utilisé pour le transport de la cargaison et de le soumettre à une fouille minutieuse par les éléments des deux services, laquelle a abouti à la découverte de ces drogues de synthèse, dissimulées avec soin dans les cavités d'un véhicule touristique immatriculé à l'étranger, dont la valeur marchande est estimée à près de 74 milliards de centimes"."Les investigations poursuivies par les éléments du Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) dans cette affaire, sous la supervision du parquet compétent, ont abouti à la récupération d'un deuxième véhicule lié à l'activité criminelle et à l'identification des membres de ce réseau criminel approvisionneurs en ces poisons et se trouvant en France, parmi lesquels figure une personne de nationalité marocaine", ajoute la même source.Les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger, conclut le communiqué.

72ème ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION DE LIBERATION NATIONALE :

Coup d'envoi à Alger du rassemblement national de la jeunesse de l'Algérie victorieuse

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a donné, en compagnie du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, vendredi soir à l'Office Riadh El Feth (Alger), le coup d'envoi du rassemblement national de la jeunesse de l'Algérie victorieuse, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Placée sous le thème "Fidélité, conscience et engagement à participer à l'édification de l'Algérie nouvelle", cette manifestation réunit 5.000 jeunes filles et garçons, dont 150 nigériens qui poursuivent leur formation dans les centres et instituts de formation professionnelle en Algérie, et ce, en présence de moudjahidine, de moudjahidate et de représentants de la famille révolutionnaire de différentes régions du pays. Ce rassemblement, qui illustre l'attachement de la jeunesse algérienne aux principes de la glorieuse Révolution de Novembre, ainsi que sa fidélité à la mémoire nationale et aux sacrifices des martyrs, a débuté par la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs, suivie de l'exécution de l'hymne national.

OPEP+ :

L'Algérie et six autres pays maintiennent leur production inchangée en décembre

L'Algérie et six autres pays de l'OPEP+ ont décidé dimanche de maintenir inchangés leurs niveaux de production pour le mois de décembre, à la lumière de leur appréciation commune des conditions actuelles du marché pétrolier et de ses perspectives à court terme, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle de coordination, tenue par visioconférence, par les sept pays de l'OPEP+ disposant de capacités d'ajustements volontaires de leur production pétrolière, dont l'Algérie qui était représentée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, aux côtés des ministres chargés du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Cette réunion a été consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international, notamment de ses perspectives d'évolution, ainsi qu'à l'évaluation de ses fondamentaux, dans un contexte marqué par les incertitudes et les évolutions de l'environnement économique et énergétique mondial, ajoute le communiqué. En vertu de cette décision, le niveau de production de l'Algérie est maintenu à 1,007 million de barils par jour pour le mois de décembre prochain. Les sept pays de l'OPEP+ ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite et à maintenir un contact permanent afin de suivre attentivement les évolutions du marché pétrolier international et d'évaluer régulièrement ses conditions, indique-t-on. La prochaine réunion ministérielle des sept pays de l'OPEP+ se tiendra le 29 novembre 2026, précise la même source.

Tragique accident dans le métro d'Alger

Une femme de 50 ans a été mortellement heurtée par une rame de métro ce dimanche, à la station Jardin d'Essai du Hamma, dans la commune et la daïra de Hussein Dey, à Alger. Les services de la Protection civile sont intervenus à 11 h 55, indique leur communiqué. La victime a été transportée à la morgue de l'hôpital local.

TRAVAUX PUBLICS:

Lancement et mise en service de 95 projets de développement du réseau routier à travers 24 wilayas

Quatre-vingt quinze (95) projets de développement, de modernisation et d'entretien du réseau routier à travers 24 wilayas, sur une distance totale de 853,5 km, seront lancés et mis en service, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.



Le programme global porte sur 95 projets répartis à travers 24 wilayas, dont 56 projets destinés à être mis en service, sur un linéaire total de 464,5 km, et 39 nouveaux projets dont les travaux seront lancés sur un linéaire de 389 km, soit un total de 853,5 km, précise le communiqué. "Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de la connectivité entre les différentes régions, l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que le soutien au développement économique et social à travers les différentes wilayas du pays", souligne la même source. Les opérations de mise en service concernent 10 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire total de 64,5 km, en plus de 5 ouvrages d'art, la réalisation du dédoublement de routes sur 19 km, la modernisation de routes sur 35 km, ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 10,5 km. Le programme prévoit également la mise en service de 46 projets d'entretien routier à travers 16 wilayas, sur un linéaire total de 400 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 15 projets de renforcement de routes nationales sur 222 km, et 23 projets d'entretien de routes de wilaya sur 130 km. Parallèlement, il sera procédé au lancement de 17 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire d'environ 147 km, ainsi que 14 ouvrages d'art, le dédoublement de routes sur 64 km, la modernisation de routes sur 47,5 km, la réalisation de voies de contournement sur 3,6 km ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 32,2 km, détaille le ministère. Le programme comprend également le lancement de 22 nouveaux projets d'entretien routier, sur un linéaire total de 242 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 10 projets de renforcement de routes nationales sur 167 km et 4 projets d'entretien de routes de wilaya sur 26 km, précise le communiqué.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la poursuite de la concrétisation du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de ses capacités et l'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers de la route, contribuant ainsi au développement économique et social et au renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays", selon le même communiqué.

E-PAIEMENT :

Les startups algériennes misent sur l'intégration de solutions numériques à forte valeur ajoutée

Les startups algériennes spécialisées dans le paiement électronique misent de plus en plus sur l'intégration de leurs solutions numériques à forte valeur ajoutée dans les activités économiques, afin d'accompagner la transformation digitale des entreprises et de renforcer la confiance des utilisateurs dans les transactions en ligne. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la startup fintech "Guiddini", activant dans le paiement et les solutions numériques, Mourad Mechta, a estimé que le paiement électronique ne doit plus être considéré comme une fonction isolée, mais comme une "composante native des parcours numériques des entreprises". Pour lui, le paiement doit être intégré directement aux services numériques proposés par les entreprises afin de soutenir à plus grande échelle le développement du e-paiement en Algérie. M. Mechta souligne aussi l'importance de la sécurité et indique avoir suivi les procédures de tests, de certification et d'autorisation applicables au paiement national, en collaboration avec la SATIM, le GIE Monétique et Algérie Poste. Il affirme également héberger ses solutions et leurs données dans le Cloud en Algérie. L'entreprise a accompagné, selon son responsable, plus de 500 web-marchands dans leur digitalisation du paiement, avec des solutions utilisées notamment par des agences d'assurance, des entreprises de distribution, des hôtels, des agences de voyages, des e-commerçants et des centres de formation. Il cite également la collecte digitale de la Zakat réalisée en partenariat avec l'Office national de la zakat et awqaf. Concernant les perspectives du secteur, M. Mechta relève une évolution favorable vers la digitalisation des transactions, soutenue notamment par le cadre réglementaire et la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030. Il estime que le principal enjeu consiste désormais à transformer cette orientation en usages concrets, à travers des solutions simples pour les entreprises et les citoyens. Il cite notamment l'intégration du paiement aux systèmes de gestion des activités de l'entreprise (ERP), aux systèmes de gestion des clients et prospects (CRM) et applications métiers, ainsi que le développement de nouvelles solutions pour les hôtels, restaurants, établissements de formation et autres secteurs. De son côté, Nassim Tchoulak, fondateur et directeur général de "SARL PayPart", considère que la confiance constitue l'un des principaux leviers de développement du paiement électronique, notamment dans le commerce en ligne. Il explique que son entreprise est née du constat que de nombreux consommateurs restent réticents à payer avant la réception d'un produit, par crainte d'une fraude ou d'une non-conformité. La startup se positionne ainsi comme une interface sécurisée entre commerçant et consommateur. Grâce au paiement par cartes Edahabia et CIB, la transaction n'est validée au profit du vendeur qu'après réception et validation du produit par le client. Celui-ci dispose en outre d'un délai de 24 heures après réception pour déposer une réclamation et engager un litige. Selon M. Tchoulak, ce mécanisme vise à rassurer le consommateur tout en permettant aux commerçants d'accéder au paiement électronique et d'élargir leurs ventes. Il estime que le e-commerce constitue un marché déterminant pour la progression des paiements numériques, parallèlement à la démocratisation de ces moyens de paiement dans certains services publics. Le responsable identifie également l'accompagnement des commerçants comme un défi majeur, notamment pour les convaincre de l'intérêt économique de l'intégration du paiement électronique. Il indique que la labellisation Startup a notamment permis à la startup de faire connaître son concept auprès des acteurs de l'écosystème. Pour les prochaines étapes, cette entreprise ambitionne de contribuer au remplacement progressif du paiement à la livraison dans le e-commerce et de renforcer ses intégrations avec les plateformes marchandes, les services de livraison et d'autres acteurs spécialisés. La startup prévoit également d'étendre ses partenariats à plusieurs secteurs, dont l'hôtellerie, la cosmétique, l'électronique, la formation, les abonnements et la location saisonnière.

SALON NATIONAL DE L'INDUSTRIE COSMETIQUE A SETIF :

Plus de 15.000 visiteurs



Les stands du 3ème salon national de l'industrie cosmétique (Cosmenex Expo), clôturé samedi au palais des expositions El Maabouda de Sétif, ont reçu plus de 15.000 visiteurs, ont indiqué les organisateurs. Dans une déclaration à l'APS, la responsable du marketing du salon, Malak Messamda, a indiqué que plus de 15.000 visiteurs dont des citoyens et des professionnels ont été accueillis par le salon découvrant la production nationale de ce secteur et passant des accords de partenariat entre les entreprises participantes pour la commercialisation, la production, la distribution et autres. Cette affluence traduit, selon la même source, l'intérêt croissant des professionnels et du public pour le produit algérien de cosmétique et de soin corporel (corps, peau et cheveux) qui a connu ces dernières années un engouement notable des consommateurs. Les représentants des marques commerciales participantes ont salué la tenue du salon qui permet de promouvoir les potentialités industrielles algériennes dans ce domaine, estimant que ces manifestations promeuvent la production algérienne et encouragent sa pénétration sur les marchés extérieurs. Organisé par la société Sogex Expo, le salon a connu la participation de 60 exposants présentant des produits de cosmétique, de soin corporel dont des parfums et des équipements pour salon d'esthétique et de coiffure outre la tenue de rencontres professionnelles entre producteurs et distributeurs, selon la même source qui a rappelé que l'objectif de la manifestation est de favoriser les échanges d'expériences et de les transmettre aux jeunes souhaitant investir dans le domaine.

Recul des prix du pétrole



Les prix du pétrole ont reculé ce lundi matin, après avoir bondi à des niveaux proches de leurs plus hauts niveaux en six mois à la fin de la semaine dernière. Les contrats à terme sur le Brent ont reculé de 2,12 dollars, soit 1,82 %, à 114,60 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain ont baissé de 2,14 dollars, soit 2,07 %, à 101,13 dollars le baril.

CONSTANTINE :

Plus de 22.000 visiteurs au Salon international "AGREST EXPO"

La 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage "Agrest Expo", dont les activités ont pris fin samedi à Constantine, a attiré plus de 22.000 visiteurs, a-t-on appris auprès du commissaire du salon.

Cette affluence témoigne de l'intérêt que suscite ce rendez-vous économique auprès des professionnels et des intervenants des secteurs agricole et agroalimentaire, ainsi que du grand public, qui a eu l'occasion de découvrir les différents produits, équipements et technologies exposés, a précisé M. Ahmed Haniche dans une déclaration à l'APS. Cette édition a également enregistré une affluence notable des étudiants de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (INATAA) de l'Université Mentouri (Constantine 1), ainsi que des stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces derniers se sont déplacés spécialement pour s'informer des nouveautés du secteur agricole et des technologies modernes utilisées dans la production et la transformation, leur permettant ainsi de mettre en relation les connaissances théoriques acquises durant leur cursus avec les applications pratiques sur le terrain, a ajouté le même responsable. Dans le même contexte, M. Haniche a indiqué que cette édition a constitué un "espace de rencontre entre les opérateurs économiques et les professionnels, favorisant l'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que l'exploration des opportunités de partenariat et de coopération entre les entreprises actives dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage". Le salon a également permis la signature de 80 accords de partenariat, de nature à renforcer les opportunités de coopération, à élargir les perspectives d'investissement et à favoriser l'échange d'expertises entre les acteurs du secteur. Il est à rappeler que cet événement économique de quatre jours, organisé par l'agence "Sunflower Communication" en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), sous un chapiteau géant installé sur l'esplanade du complexe culturel "Ahmed Bey", s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir l'investissement et à promouvoir le partenariat entre les opérateurs économiques. Cette manifestation a enregistré la participation de 130 exposants représentant des entreprises nationales publiques et privées, ainsi que des entreprises étrangères spécialisées dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage.

AÏN TEMOUCHENT :

Des projets de raccordement au gaz de ville et de nouvelles structures touristiques entrés en service



La wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcée, samedi, par des projets de raccordement au gaz de ville et de nouvelles infrastructures touristiques mises en service à l'occasion des célébrations commémorant le 72e anniversaire de la glorieuse Révolution de libération. A cette occasion, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a supervisé la mise en service du projet d'alimentation en gaz de ville au profit de 109 foyers situés dans le village de "Douaïma", relevant de la commune de Hammam Bouhadjar. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), pour lequel une enveloppe financière de 22,43 millions de dinars a été allouée, afin de réaliser un réseau de distribution sur une distance de 6,5 kilomètres, partant du village "Aïn El-Beïda" jusqu'à la localité de "Douaïma". Le projet a été concrétisé dans un délai n'ayant pas excédé 6 mois, selon les explications fournies par la directrice de l'Energie de la wilaya, Thouraya Abbou. Dans la commune côtière de Terga, le wali d'Aïn Temouchent, a supervisé, en présence du directeur général de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Rezki Messaoudi, la mise en service d'un nouveau village touristique relevant de cette institution bancaire. Ce village touristique, qui s'inscrit dans le cadre des investissements de la BADR, s'étend sur une superficie totale de plus de 31.000 mètres carrés. Il dispose de 84 appartements de type F3, 42 autres appartements de type F2, ainsi que cinq villas. Ce même village touristique, réalisé selon des normes touristiques modernes, comprend également 32 chambres d'hôtel, une piscine, des espaces sportifs et des espaces verts de loisirs et de détente, selon les explications fournies. Le directeur général de la BADR, Rezki Messaoudi, a salué "les facilités accordées par les autorités locales pour la réalisation de ce village touristique et sa mise en service", soulignant que cette infrastructure contribuera à créer de nouveaux emplois et à stimuler l'activité touristique dans la région. De son côté, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a affirmé que ce village touristique "constitue une valeur ajoutée pour la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Terga, sur laquelle les pouvoirs publics locaux misent pour attirer de nouveaux projets touristiques dans la région". Le parc hôtelier de la wilaya s'est également renforcé avec un nouvel hôtel dans la commune de Beni Saf, d'une capacité d'accueil de 26 lits, mis en service à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Enfin, dans le village "Aïn Larabâa" (commune de Sidi Safi), le wali a posé la première pierre d'un nouveau lycée, dont la réalisation est prévue dans un délai ne devant pas excéder pas 14 mois, selon les engagements de l'entreprise de réalisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme des établissements scolaires destinés aux quartiers intégrés, dont la concrétisation sur le terrain est supervisée par le secteur des équipements publics.

SKIKDA :

Le wali inaugure plusieurs projets de développement

Le wali de Skikda inaugure plusieurs projets de développement à l'occasion du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'énergie, de l'hydraulique et de l'éducation ont été inaugurés, mercredi 28 octobre, par le wali de Skikda, Saïd Akhrouf, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Du gaz naturel pour 135 foyers

Dans le secteur de l'énergie, le chef de l'exécutif a supervisé la mise en service du projet de raccordement de 135 foyers de la région d'Oum Laaras, située dans la commune de Béni Bechir (sud de Skikda), au réseau d'approvisionnement en gaz naturel, avec la réalisation d'un réseau de distribution de quatre kilomètres. Concernant le secteur de l'hydraulique, la même commune a connu l'inauguration d'un château d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes dans la localité de Chemass, appelé à renforcer les capacités de stockage et à améliorer l'approvisionnement en eau au profit de plus de 200 ménages.

2 écoles primaires à Filfila

Le secteur de l'éducation dans la commune de Filfila (est de Skikda) a bénéficié de l'inauguration de deux écoles primaires à la cité 1.700 logements, dont une baptisée du nom de la défunte moudjahida Sassia Boughazi, et la seconde du nom du chahid Omar Kerouz, de sorte à atténuer la pression sur les autres établissements, notamment après les récentes opérations de relogement dans cette cité. Dans une déclaration, Saïd Akhrouf a indiqué que la wilaya verra, dans les prochains jours, l'inauguration d'autres projets de développement financés sur le budget de wilaya et le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL) dans le cadre du programme de célébration de cet anniversaire.

BOUMERDES :

Colloque sur les biens wakfs et l'économie solidaire

Un colloque à Boumerdès a étudié comment faire des biens wakfs un levier d'investissement et alléger la pression sur le budget de l'État. L'Algérie s'apprête à engager une nouvelle démarche économique fondée sur la solidarité, visant à transformer le secteur des wakfs en un véritable levier d'investissement, susceptible de contribuer au financement du Trésor public et d'alléger la pression sur le budget de l'État. Les transferts sociaux représentent actuellement près de 25 % du montant global des dépenses annuelles de l'État. C'est dans cette perspective qu'un colloque national organisé par l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdès a été consacré à l'étude des moyens d'institutionnaliser le wakf en tant que mécanisme de financement du développement durable. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une démarche gouvernementale globale visant à valoriser et à récupérer le patrimoine national des biens wakfs, qui comprend notamment des milliers de mosquées, d'annexes, de zaouïas ainsi que des biens immobiliers à vocation d'investissement recensés à travers le pays. Organisée par le laboratoire de recherche sur l'avenir de l'économie algérienne hors hydrocarbures, cette rencontre a réuni plusieurs experts et responsables autour de nouvelles approches économiques visant à institutionnaliser le wakf en tant que composante du « troisième secteur », appelé à contribuer au soutien de l'économie nationale et à la réduction des charges financières pesant sur le Trésor public.

Du geste caritatif au système économique durable

Le directeur général de l'Office national des wakfs et de la zakat, Mohamed Bouziane, a affirmé que l'Algérie s'oriente vers une transformation structurelle du système des biens wakfs. Il s'agit, selon lui, de dépasser la conception traditionnelle du wakf, jusque-là limitée à une pratique caritative individuelle, pour en faire un système économique et civilisationnel durable, constituant un pilier essentiel de l'économie sociale et solidaire. Bouziane a également indiqué que plus de 16.000 biens wakfs à vocation d'investissement sont actuellement recensés à l'échelle nationale. La nouvelle stratégie vise à valoriser ce patrimoine et à le rendre économiquement productif, parallèlement à une coordination interministérielle destinée à récupérer et à assainir le portefeuille immobilier relevant du domaine des wakfs. Il a fait état du recensement d'environ 22.000 mosquées, ainsi que de nombreuses zaouïas, cimetières et autres biens wakfs, qui pourraient être transformés en actifs productifs générant des revenus durables.

Loi 25-06 : un cadre juridique renouvelé

De son côté, le professeur docteur Mohamed Boukhalal, membre du Haut-Conseil islamique et expert international en finance islamique, a souligné que le cadre juridique régissant les wakfs avait connu une avancée importante avec la promulgation de la loi n° 25-06 du 19 juillet 2025. Selon lui, ce texte établit des bases opérationnelles claires pour rationaliser les investissements des biens wakfs, à travers le modèle du « wakf croissant », qui repose sur la gestion des actifs existants et la réaffectation des revenus collectés à des projets productifs. Ces derniers doivent permettre de générer des ressources durables tout en protégeant le patrimoine wakf contre les risques économiques.

Vers une gestion mixte et des projets autofinancés

Les participants au colloque ont, par ailleurs, insisté sur l'importance d'évoluer vers un mode de gestion mixte de l'Office national des wakfs et de la zakat, fondé sur l'association des investisseurs privés et des groupements de donateurs (waqifs), aux côtés des ministères des Affaires religieuses, des Finances et des Affaires sociales. Sur le plan de la modernisation administrative et législative, les intervenants ont indiqué que les autorités avaient retiré aux directions des affaires religieuses des wilayas la gestion et l'investissement des biens wakfs, pour transférer cette mission à l'Office national des wakfs et de la zakat. Celui-ci sera chargé de leur gestion selon une approche économique et en confiant sa gestion à des institutions à caractère sociétal, placées sous la tutelle de l'État. Cette nouvelle orientation prévoit l'ouverture du secteur à des projets autofinancés, à l'image de la construction d'équipements wakfs auxquels seront intégrés des locaux commerciaux. Les revenus générés par leur exploitation permettront de couvrir les dépenses d'entretien et les charges salariales.

ANNABA :

300 participants à la 4e journée de formation médicale continue en immunologie

Les travaux de la 4e journée de formation médicale continue en immunologie sur le thème "inflammation updates" se sont ouverts samedi à Annaba avec la participation de 300 spécialistes.



Cette rencontre a été initiée par la Société d'immunologie médicale et clinique d'Annaba (SIMC) en collaboration avec le service d'immunologie du CHU d'Annaba sous le slogan "Renforcer la formation médicale continue et accompagner les évolutions scientifiques du domaine du diagnostic et du traitement des maladies immunitaires et inflammatoires". Le président de la SIMC, Pr. Hassan Mericheu du CHU et de la Faculté de médecine d'Annaba de l'Université Badji Mokhtar, a indiqué à l'APS que le choix des inflammations comme thème à la rencontre tient compte du fait que c'est un facteur commun à plusieurs maladies notamment auto-immunitaires, auto-inflammatoires et autres allergies. La rencontre organisée à l'hôtel Seybouse international, regroupe des praticiens de plusieurs spécialités dont l'immunologie, la médecine interne, la chirurgie et pédiatrie et vise à favoriser l'échange des expériences sur le rôle de l'immunologie et la compréhension des causes des maladies, leur évolution, leur diagnostic et leur traitement moderne, a-t-il ajouté. La journée réunit ainsi des spécialistes nationaux et étrangers (France et Japon), selon le Pr. Meriche qui a relevé que l'immunologie revêt une importance croissante dans la médecine moderne au regard de sa contribution à leur compréhension et à fournir des outils de diagnostic et de traitement plus précis. De son côté, le chef du service de médecine interne au CHU de Tlemcen et directeur du laboratoire de recherche sur le diabète à l'université Abou Bekr Belkaïd, Pr. Ali Lounissi, a mis l'accent sur le rapport étroit entre inflammation, obésité et diabète, affirmant que l'obésité représente un des défis sanitaires dans le monde au regard de ses liens avec nombre de maladies chroniques. Il a également relevé que les effets de l'obésité ne se réduisent pas aux seules troubles métaboliques mais inclut l'augmentation des risques des maladies cardiovasculaires, des maladies immunitaires et des inflammations articulaires, mettant l'accent sur le rôle des inflammations dans les autres complications liées à l'obésité. Il a évoqué à ce propos "l'importance de la prévention de l'obésité au travers d'un régime alimentaire sain et équilibré et l'adoption d'un mode de vie qui aide à éviter les inflammations et réduire les risques des maladies liées au surpoids". Le programme de la rencontre prévoit une série de communications sur les signes vitaux des inflammations, le diagnostic de l'allergie, des maladies auto-inflammatoires et immunitaires, la prise en charge des inflammations articulaires et des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Des ateliers ont été également organisés sur les techniques de diagnostic laborantin, la lecture des analyses immunitaires, le diagnostic précoce du cancer colorectal et de la maladie cœliaque. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue, l'encouragement de la recherche scientifique, l'échange d'expériences entre spécialistes de sorte à promouvoir les pratiques de diagnostic et de traitement et suivre les évolutions en immunologie, a-t-on indiqué.

EBOLA EN RDCONGO :

L'OMS lance un essai de vaccins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce le lancement d'un essai clinique destiné à évaluer plusieurs candidats-vaccins contre le virus de Bundibugyo, à l'origine de l'épidémie d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo (RDC), où le nombre de cas confirmés de cette maladie dépasse les 10.000. Cet essai a débuté vendredi à Bunia, dans la province de l'Ituri, avec la vaccination de quatre premiers participants. L'essai doit permettre d'évaluer la sécurité, l'efficacité et l'immunogénicité de ces candidats-vaccins. Ce dernier terme désigne la capacité d'un vaccin à déclencher une réponse immunitaire chez les personnes vaccinées. Le protocole repose sur une stratégie de vaccination en anneau, qui consiste à vacciner les personnes ayant été en contact avec des cas confirmés et considérées comme présentant un risque élevé d'infection. Deux candidats-vaccins spécifiquement conçus contre le virus de Bundibugyo devraient être intégrés à l'essai. Ils font actuellement l'objet d'études cliniques préliminaires à petite échelle. L'essai est mené par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), l'organisme public congolais chargé notamment de la recherche biomédicale et de la santé publique. Les deux co-investigateurs principaux, le Dr Hugo Kavunga, de l'INRB, et le Dr Jean-Pierre Van Geertruyden, de l'Université d'Anvers, sont chargés de conduire l'essai dans des délais rapides, tout en garantissant la qualité scientifique des travaux et la participation des communautés concernées. L'OMS ne sait pas encore avec certitude quand les premiers résultats seront disponibles, mais estime que cela pourrait prendre plusieurs mois. Ces données doivent permettre aux autorités sanitaires de déterminer si les candidats-vaccins peuvent être utilisés contre l'épidémie actuelle et pour prévenir de futures flambées. La vaccination en anneau avait déjà été utilisée en Guinée en 2015, lors de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Elle avait contribué à établir l'efficacité du vaccin Ervebo contre le virus Ebola de l'espèce Zaïre, une efficacité qui reste incertaine contre le virus de Bundibugyo. L'ampleur de l'épidémie souligne l'urgence de la riposte sanitaire. Selon les autorités sanitaires congolaises, le pays comptait, au 25 octobre, 10.060 cas confirmés et 4.887 décès, soit un taux de létalité de 48,6 %. Au total, 2.684 personnes ont guéri.

Le ministre reçoit le Syndicat autonome des biologistes

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu une délégation du Syndicat autonome des biologistes de santé publique. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu une délégation du Syndicat autonome des biologistes de santé publique, conduite par Youcef Boudjelal, pour renforcer le dialogue social et examiner les préoccupations professionnelles du secteur, indique vendredi un communiqué du ministère.



Un dialogue constructif pour améliorer les conditions professionnelles

Cette rencontre participe de « l'engagement du ministère de la Santé à renforcer le dialogue constructif avec les différentes organisations syndicales, à être à l'écoute des préoccupations des professionnels du secteur et à œuvrer à leur prise en charge, en vue d'améliorer les conditions professionnelles, de valoriser les compétences nationales, de renforcer la stabilité du système de santé et d'améliorer ses performances », précise la même source. A l'entame de la rencontre, le ministre a salué « le rôle que jouent les biologistes de santé publique, en tant qu'élite scientifique et compétences spécialisées soutenant efficacement le système de santé, notamment dans les domaines du diagnostic médical, de la qualité des analyses et de la recherche scientifique ».

Ait Messaoudene s'engage à trouver des solutions appropriées

A cette occasion, Boudjelal a présenté un exposé sur les principales activités du syndicat et les préoccupations liées à la situation professionnelle de ce corps, notamment « la remédiation aux insuffisances relevées dans les statuts particuliers et la nomenclature des actes médicaux et des missions, et la création de postes correspondant à leurs qualifications et à leurs spécialités». Après avoir écouté l'exposé du syndicaliste, Ait Messaoudene a réaffirmé « l'attention accordée par le ministère aux revendications présentées et à la poursuite de l'examen des problématiques professionnelles et réglementaires concernant les différents corps du secteur, afin de trouver des solutions appropriées, à même d'améliorer les conditions d'exercice de la profession et de valoriser les compétences ».

Recherche et formation: piliers du secteur

Dans ce contexte, le ministre a mis en avant « l'importance stratégique » du corps des biologistes au sein du système de santé, au regard de son rôle dans « le soutien au diagnostic médical, la garantie de la fiabilité des analyses et la promotion de la recherche scientifique », soulignant la nécessité de « tirer le meilleur parti de l'expertise de ces professionnels ». Passant en revue les travaux de la commission sectorielle chargée de la recherche scientifique, Ait Messaoudene a relevé l'importance d'impliquer les compétences spécialisées dans la recherche et le développement et dans le renforcement des capacités du secteur dans ce domaine. « La formation continue et les stages scientifiques constituent deux piliers essentiels pour le développement des compétences professionnelles et l'adaptation aux évolutions scientifiques, ce qui contribuera au renforcement de l'efficacité des établissements de santé et à l'amélioration de la qualité des services », a-t-il expliqué. Le ministre de la Santé a, par ailleurs, évoqué « l'importance de la numérisation dans la modernisation des méthodes de gestion et l'amélioration de l'organisation des services », soulignant « la nécessité de renforcer les établissements de santé de proximité par des laboratoires et de doter les unités de santé scolaire des moyens humains et techniques nécessaires, de manière à soutenir les capacités de dépistage, de diagnostic et de prévention », conclut le communiqué.

GRIPPE SAISONNIERE:

Les risques pour le cœur et les poumons



Le Pr Kamel Djenouhat alerte sur les complications cardiovasculaires de la grippe et rappelle qui doit se faire vacciner en Algérie. Chef de service du laboratoire central de l'hôpital de Rouiba et président de la Société algérienne d'immunologie, Pr Kamel Djenouhat, alerte sur les complications de la grippe saisonnière, souvent sous-estimées. Il plaide pour l'adhésion des populations cibles à la vaccination. Banale, la grippe ? Nullement pour le Pr Djenouhat. Le virus s'installe d'abord dans la sphère ORL, puis gagne les poumons. L'infection peut alors être virale ou bactérienne et frapper durement les personnes âgées, parfois jusqu'à les emporter.

Des complications cardiovasculaires qui passent inaperçues

Il en est un autre effet, moins connu : les complications cardiovasculaires, qui passent inaperçues parce qu'elles ne surgissent pas tout de suite. «Quelques jours à trois semaines après la grippe», précise le spécialiste. Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, myocardite… Le cœur, sain ou déjà fragilisé, ne sort pas indemne. Qui doit se méfier ? D'abord, les plus de 65 ans, même sans pathologie, car le système immunitaire vieillit avec eux. Ensuite, les femmes enceintes, une catégorie que l'on oublie trop en Algérie, regrette-t-il : le virus menace la mère comme l'enfant, avec un risque de morbidité, de mortalité et de malformations. Troisième groupe, le plus vaste, celui des malades chroniques (maladies respiratoires, cardiovasculaires, neurologiques, hépatiques, déficits immunitaires). Les diabétiques, enfin, voient leur glycémie grimper dès qu'ils contractent la grippe, même quand leur diabète était équilibré.

Comment se protéger

Pour se protéger, les gestes barrières, rodés depuis le Covid, comme le lavage des mains et le port du masque, peuvent épargner les proches, surtout si des personnes fragiles vivent sous le même toit. Mais l'arme principale reste le vaccin antigrippal, disponible en Algérie et produit par Saidal, grâce à une technologie américaine, précise-t-il. Il prévient, enfin, les formes graves, les hospitalisations en soins intensifs et les décès.

ENVIRONNEMENT :

Création d'un groupe de travail avec la participation de compétences de la diaspora pour accompagner les projets sectoriels

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, sont convenus, samedi, à Alger, de créer un groupe de travail spécialisé chargé d'accompagner les projets du secteur sur les plans technique et scientifique, en faisant appel à l'expertise des compétences nationales établies à l'étranger.



Cette démarche est intervenue lors d'une rencontre entre les deux parties au siège du ministère, en présence du secrétaire général du Conseil, Pr. Mustapha Khayati, et de plusieurs de ses membres, au cours de laquelle les moyens de tirer parti des expertises scientifiques et techniques de la diaspora pour accompagner et enrichir les projets sectoriels ont été examinés, notamment dans les domaines de l'économie circulaire, de la biodiversité, de la lutte contre la pollution et de l'atténuation des effets des changements climatiques. A cette occasion, la ministre a présenté plusieurs projets relevant du secteur, dont la valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer, le traitement de la pollution et l'épuration de l'eau, ainsi que les projets liés à l'économie circulaire et à l'adaptation aux changements climatiques. Mme Krikou a indiqué que la création du groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la participation des compétences nationales établies à l'étranger à l'accompagnement des projets sectoriels, en particulier ceux à caractère technique. Elle a, en outre, souligné que cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les mécanismes d'échange d'expertise et d'apporter un accompagnement scientifique et technique à ces projets. Dans le domaine de la biodiversité, la ministre a évoqué le projet de conception d'une plateforme nationale regroupant près de 27.000 espèces, afin de les recenser et de définir les mesures appropriées pour les protéger, notamment les espèces menacées d'extinction. Elle a également passé en revue les mesures proactives prises par le secteur, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, pour protéger et développer ces espèces, soulignant l'examen d'une éventuelle contribution du Conseil scientifique de la communauté nationale à l'étranger à accompagner ces efforts et de tirer parti de l'expertise des compétences nationales dans ce domaine.

L'Inde se prépare au passage du cyclone Arnab, des milliers d'évacuations



Les autorités indiennes ont ordonné mardi près de 100.000 évacuations dans les Etats côtiers de l'Andhra Pradesh et de l'Odisha, dans l'est du pays, avant l'arrivée mercredi d'un puissant cyclone, selon le service météorologique national. Les autorités du Népal et du Sri Lanka, deux pays voisins de l'Inde, ont également émis des alertes météorologiques. Le cyclone Arnab devrait frapper la côte de l'Andhra Pradesh aux premières heures de la journée de mercredi avec l'intensité d'une "très forte tempête cyclonique", en étant accompagné de rafales pouvant atteindre 150 kilomètres par heure, a indiqué le Département météorologique indien dans un bulletin. "En raison d'un déplacement plus rapide, l'arrivée du cyclone sur les terres est attendue tôt. Il est probable qu'il touche terre dans les premières heures (2H00 à 4H00) du 28 octobre", a précisé le Département. Mardi, des pluies diluviennes ont balayé la ville portuaire de Kakinada, dans l'Andhra Pradesh, tandis que de puissantes vagues déferlaient sur le littoral. Selon les médias indiens, quelque 50.000 personnes ont été invitées à évacuer vers des zones sûres dans l'Andhra Pradesh et 48.000 autres dans l'Odisha. Les cyclones sont une menace récurrente dans le golfe du Bengale et le nord de l'océan Indien. La saison des tempêtes est particulièrement intense cette année, amplifiée par un phénomène météorologique El Nino surpuissant. Au Sri Lanka voisin, où l'armée a été mobilisée, les écoles ont été fermées en raison d'alertes à de pluies torrentielles, a indiqué le Département de météorologie de l'île, qui a mis en garde contre des risques de crue et des glissements de terrain. L'autorité népalaise de gestion des catastrophes a lancé une alerte mardi, avertissant que la tempête progressera vers l'intérieur des terres en direction de l'Himalaya, probablement dans la nuit de jeudi à vendredi. Elle s'accompagnera de fortes précipitations et d'un "risque élevé de chutes de neige abondante, de tempêtes de neige et d'avalanches", a-t-elle précisé. Les touristes ont été appelés à éviter les déplacements dans les zones de haute montagne, et ceux qui s'y trouvent déjà ont été invités à rester dans des lieux sûrs. Le Népal se remet à peine de la crue meurtrière du 26 août, provoquée par l'effondrement d'un glacier et d'un pan de montagne, qui a tué plus de 1.400 personnes et fait plus de 5.000 disparus. Le service météorologique indien a dit redouter qu'Arnab provoque la "destruction totale" des habitations aux toits de chaume, des inondations localisées, ainsi que la chute de poteaux électriques et de télécommunication, tout en causant des dégâts considérables aux cultures. A Kakinada, les forces de l'ordre ont barré les routes d'accès au front de mer. Le ministre en chef de l'Andhra Pradesh, Nara Chandrababu Naidu, a ordonné que "toutes les précautions nécessaires soient prises" pour faire face au cyclone, a indiqué son bureau dans un communiqué publié lundi. "Suffisamment d'abris ont été prévus et toutes les dispositions nécessaires aux évacuations ont été prises", a déclaré le secrétariat du gouvernement indien dans un communiqué. Dans l'Etat voisin de l'Odisha, les autorités ont ouvert 1.735 abris anticycloniques et limité les déplacements dans les zones à risque de glissements de terrain, a indiqué le service d'information de cet Etat. Selon des médias locaux, les autorités ont ordonné l'évacuation des zones de basse altitude menacées et la fermeture de tous les établissements scolaires dans certains districts de mardi à samedi. Plus de 4.700 femmes enceintes vivant dans des localités susceptibles d'être touchées ont été transférées vers des hôpitaux, a rapporté le quotidien The Indian Express.

Présentation du bilan de la GN, de la DGSN et de la DGPC durant la saison estivale 2026

Le bilan opérationnel des corps de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale et de la Protection civile, relatif à la saison estivale 2026, a été présenté, hier lundi, lors d'une conférence de presse conjointe. Dans ce cadre, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a indiqué que «50.805 accidents de la route ayant fait 803 morts et 34.300 blessés ont été enregistrés durant la période considérée». Les mêmes services ont recensé 171 décès par noyade, dont 89 sur des plages interdites à la baignade et 82 autres sur des plages autorisées à la baignade. De son côté, le représentant de la GN, le Lieutenant-colonel Aissa Ailane, a présenté le bilan des interventions dans le domaine de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, précisant que les opérations menées dans ce cadre ont permis l'arrestation de 4.362 individus et le démantèlement de 160 associations de malfaiteurs. Ces opérations se sont soldées également par la saisie de 1.482 kg de kif traité, de 1.480.348 comprimés psychotropes et de 11,86 kg de cocaïne. Pour sa part, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a enregistré la saisie de près d'une (1) tonne et 349 kg de cannabis, de 352,72 kg de cocaïne et de 14.439.607 comprimés psychotropes. Présentant le bilan des activités de la police des frontières, le Commissaire divisionnaire Rabah Zouaoui a fait état de la saisie de sommes d'argent estimées à 1.105.375 euros, 239.120 dollars et 28.155 livres sterling.

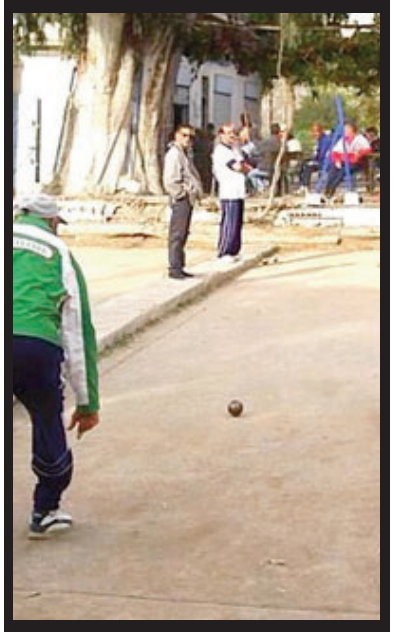
BIODIVERSITE:

L'UE plaide pour l'élargissement de la base des pays contributeurs à la COP17

L'Union européenne (UE) a plaidé, mardi, à la 17e Conférence des parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, tenue à Erevan en Arménie, pour l'élargissement du cercle des pays contribuant au financement de la protection de la nature. "Il est essentiel de trouver des moyens d'élargir la base des contributeurs à cette convention d'une manière qui soit en phase avec l'évolution des réalités économiques", a déclaré la commissaire européenne chargée de l'Environnement, Jessika Roswall. Les négociateurs de près de 200 pays ont jusqu'à vendredi pour tenter de surmonter leurs divergences sur la question des contributions financières et d'autres points de blocage, avant la clôture du sommet. Quelque 70 ministres prennent part aux travaux, selon la présidence de la COP17. Adoptée en 1992, la Convention des Nations unies sur la diversité biologique prévoit que les pays développés contribuent au financement des efforts de conservation menés dans les pays en développement. Les pays donateurs sont principalement européens, auxquels s'ajoutent d'autres pays industrialisés, notamment le Japon, l'Australie et le Canada. "Si nous voulons financer de manière adéquate la restauration de la nature et la sauvegarde des espèces, nous devons élargir cette base de donateurs", a également affirmé le ministre irlandais chargé de la Nature, Christopher O'Sullivan, soulignant que cette position serait maintenue par son pays, qui assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE. L'Union européenne estime que les réalités économiques mondiales ont considérablement évolué depuis le début des années 1990 et que cette évolution justifie une révision du cercle des pays appelés à contribuer au financement de la biodiversité. Cette proposition se heurte toutefois à des résistances, avait indiqué récemment le cabinet de la ministre française de la Transition écologique, Monique Barbut. Le financement demeure ainsi un enjeu majeur des négociations d'Erevan, alors que l'insuffisance des ressources disponibles figure parmi les obstacles à la réalisation des objectifs mondiaux de biodiversité à l'horizon 2030.

MASCARA :

Le club Amal Widad de la commune de Mostaganem remporte le titre de la quatrième édition régionale de pétanque seniors



Le club Amal Widad de la commune de Mostaganem a remporté le titre de la quatrième édition régionale de pétanque, catégorie seniors, dont les compétitions ont pris fin, samedi au boulodrome relevant de l'Office du complexe omnisports "El Wahda El Ifriqia" de Mascara. La deuxième place de cette compétition est revenue au club Mouloudia de Tissemsilt, tandis que le club Chabiba de la commune de Sig (wilaya de Mascara) a terminé à la troisième place. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Ligue de wilaya de pétanque, Sahraoui Chenine, a indiqué que les clubs ayant décroché les trois premières places se sont qualifiés pour le championnat national de pétanque, prévu les 13 et 14 novembre prochains dans la wilaya d'Aïn Oussara. Il a ajouté que les performances des joueurs des clubs distingués lors de cette manifestation sportive ont été "bonnes", tant sur le plan technique qu'en matière de concentration, soulignant que cette compétition a également permis de découvrir de jeunes talents dans la spécialité du jeu long. Cette compétition s'inscrit également dans le cadre du calendrier annuel de la Fédération algérienne de pétanque, a précisé la même source. A noter que cette compétition, organisée durant deux jours à l'initiative de la Ligue de wilaya des sports de boules, en coordination avec la Fédération algérienne de la même discipline, le club sportif amateur de pétanque de la commune de Mascara et la Direction de la jeunesse et des sports, a enregistré la participation de 455 sportifs représentant 18 clubs issus de sept wilayas de l'Ouest du pays.

TOUR INTERNATIONAL DU BURKINA FASO 2026 :

Yacine Hamza remporte la deuxième étape

Le coureur algérien Yacine Hamza a remporté la deuxième étape du 37e Tour international cycliste du Burkina Faso, disputée samedi sur une distance de 129,75 kilomètres entre la capitale Ouagadougou et Koudougou. L'Algérie signe un doublé magistral puisque son compatriote Mohamed Najib Assal s'empare de la deuxième place, devançant le Burkinabè Paul Daumont qui complète le podium. Une performance de choix pour la sélection algérienne au milieu des 14 équipes engagées dans cette édition.

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNEE):

L'USMA et le MBR rejoignent le CRB à la 3e place

L'USM Alger et le MB Rouissat ont rejoint le CR Belouizdad à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la huitième journée, ayant vu les Rouge et Noir ramener une précieuse victoire de leur déplacement chez le CS Constantine (2-0), au moment où le club de Ouargla s'est neutralisé à domicile avec l'ES Ben Aknoun (1-1).



Les Rouge et Noir se sont remis à leur nouveau buteur-vedette Mohamed Ramdaoui pour remporter ce précieux succès hors de leurs bases, puisque c'est le transfuge du Paradou AC qui a inscrit les deux buts de la rencontre, aux 12e et 40e. Une victoire qui permet au club de Soustara de porter son capital à 14 unités et de rejoindre par la même occasion le CR Belouizdad à la troisième place du classement général, ex-?quo avec le même nombre de points. De leur côté, les Sanafir continuent de broyer du noir, surtout après ce nouveau revers au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, et qui les relègue à la 12e place du classement général, avec seulement sept unités au compteur. A Ouargla, les choses avaient relativement bien démarré pour le MBR, qui avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 31e minute de jeu, grâce à Adda Derder, avant de se faire rejoindre au score. Le but égalisateur a été inscrit par Lounas Adjout, à la 54e minute de jeu, permettant ainsi à son équipe d'engranger un précieux point en déplacement et de se placer au milieu du tableau, avec 8 points. A l'inverse, le club du Sud a laissé filer deux précieux points à domicile, qui lui auraient permis d'espérer un peu mieux que la troisième place qu'il partage actuellement avec l'USMA et le CRB. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Mouloudia d'Alger avait réussi lui aussi une bonne affaire, en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce notamment au tandem Ghezala-Bayazid, qui a inscrit les deux buts de la victoire, respectivement aux 2e et 68e. Un important succès, qui permet au Doyen de se hisser au sixième rang, avec treize points, tout en ayant trois matchs en retard, accumulés pendant la période où il disputait le tour préliminaire de la Ligue des champions. Le bal de cette huitième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont la JS Kabylie avait été une des plus grandes bénéficiaires, en s'emparant provisoirement du leadership, grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre la JS El Biar (1-0). Confrontés à un adversaire coriace, les "Canaris" ont dû patienter jusqu'à la 59e minute de jeu pour trouver enfin le chemin des filets, grâce à Messaoudi, qui avait transformé un pénalty. Le seul club à pouvoir concurrencer la JSK pour la première place était le MC Oran, mais il n'a pas su profiter de l'avantage du terrain pour s'imposer, puisqu'il s'est finalement contenté d'un nul vierge (0-0), contre une accrocheuse équipe de l'Olympique Akbou. Un faux pas qui le maintient dans une position de Dauphin, avec une longueur de retard sur les Canaris. Les gars d'El Hamri comptent cependant un match en moins et qui pourrait changer la donne en cas de victoire, alors que de son côté, l'équipe d'Akbou, dirigée par Abdelkader Amrani, confirme son regain de forme, en portant à quatre sa série de rencontres consécutives sans défaite. Pour sa part, et après des débuts relativement difficiles cette saison, l'ES Sétif a eu un sursaut d'orgueil au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, où elle est allée s'imposer (2-1) face à l'ASO local, grâce notamment à Benayad et Bouchagoura, auteur des deux buts sétifiens, respectivement aux 3e et 72e, alors que les Chélifiens avaient terminé le match à dix, après l'expulsion de leur milieu de terrain Abboub, survenue à la 56e. A la faveur de ce premier succès à l'extérieur de la saison, l'Entente porte son capital à huit points, et rejoint provisoirement le CRT, la JSEB et l'ESBA à la 8e place, avec huit points, tout en ayant un match en retard. De son côté, et après cet enième revers à domicile, l'ASO reste dans la zone de relégation, en occupant le 14e rang, avec seulement quatre unités au compteur. Les péripéties de cette 8e journée se poursuivront lundi, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir : CR Témouchent - US Biskra (17h45) et CR Belouizdad - JS Saoura (20h00).

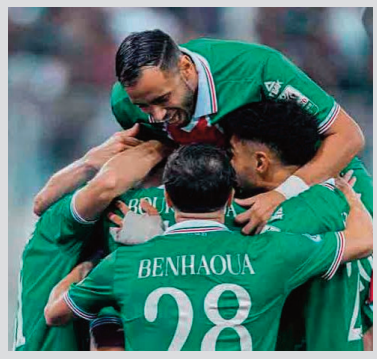
Salim Iles élu nouveau président de la FASA



L'ancien champion international de natation, Salim Iles, a été élu président de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue samedi au Centre de préparation des élites sportives de Fouka (Tipasa). Seul candidat en lice à la suite de la démission de l'ancien président Nacereddine Zahafi, la légende des bassins algériens a obtenu la confiance es membres de l'AG, en récoltant 40 voix, contre 3 en sa défaveur et 4 bulletins nuls. Actuel vice-président de la Ligue d'Oran des sports aquatiques, Salim Iles aura pour mission prioritaire de diriger l'instance fédérale et de mener à bien son programme de modernisation technique et administratif afin de compléter le mandat olympique en cours (2025-2028). Le nouveau patron de la natation algérienne, qui a marqué l'histoire du sport national par ses multiples médailles, prévoit à travers son programme d'accompagner et de soutenir les nageurs d'élite afin de leur permettre de poursuivre leurs performances, tout en œuvrant à la formation d'une nouvelle génération de champions.

LIGUE 1 MOBILIS - 8E JOURNEE :

Le MCA domine l'USMK (2-0) et s'installe au pied du podium



Le MC Alger s'est hissé à la quatrième place du classement du championnat national de Ligue 1 Mobilis à la faveur de sa victoire, nette et sans bavure (2-0), enregistrée face à l'USM Khenchela, ce samedi au stade Ali Ammar de Douéra en match comptant pour la suite de la 8e journée. Avec un but marqué dans chaque mi-temps, le Doyen a débuté cette partie sur les chapeaux de roues en débloquant la situation dès la 2e minute sur une tête rageuse de son capitaine Ghezala. Bien qu'archi-dominateurs, les Vert et Rouge n'ont pas réussi à se mettre à l'abri et il aura fallu attendre la 69e minute pour voir Bayazid doubler la mise pour les Algérois. Incorporé quelques minutes auparavant, le porteur du n°7 n'a pas tardé à se mettre en évidence et à ainsi donner raison à son coach. Avec 13 unités, le MCA, qui compte trois matchs en retard, continue sa marche en avant et s'installe au pied du podium (4e). Côté USMK, les Ciskaoua alignent les défaites les unes après les autres et demeurent au 13e rang (5 pts). Cette journée se poursuit ce soir avec les rencontres CS Constantine - USM Alger (17h00) et MB Rouissat - ES Ben Aknoun (17h45) et rendra son verdict lundi à l'issue du déroulement des deux derniers matchs au programme, à savoir : CR Témouchent - US Biskra (17h45) et CR Belouizdad - JS Saoura (20h00).

Le MCO cale à domicile, la JSK en profite

Vendredi, lors du premier acte de cette 8e manche, la JS Kabylie a profité de la mauvaise sortie du MC Oran pour lui chiper le fauteuil de leader. En effet, les Canaris ont réalisé la passe de trois lors de la réception du nouveau promu, la JS El Biar. Face à une formation accrocheuse d'El Biar, la JSK est parvenue à réaliser le plus important en s'imposant par le plus petit des scores grâce au penalty transformé par Messaoudi juste avant l'heure de jeu (59'). Une courte victoire certes, mais qui propulse les Lions du Djurdjura en tête du classement (16 pts), tandis que leur adversaire du jour recule à la 10e position (8 pts). Contrairement à la JSK, le MCO commence à marquer le pas après une très bonne entame de saison. Dans leur antre du stade Miloud Hadefi, les Hamraoua ont été contraints au partage des points par l'Olympique Akbou (0-0). À la suite de ce résultat, le MCO cède le fauteuil de leader à la JSK et recule à la 2e place (14 pts), alors que l'OA passe du 8e au 6e rang (11 pts). De son côté, l'ES Sétif est parvenue à mettre fin à une série noire de trois défaites consécutives en allant damer le pion à l'ASO Chlef (1-2). Les réalisations de Benayad (3') et Bouchagoura (72') permettent à l'Aigle Noir de renouer avec la victoire et de remonter à la 8e place (8 pts). Pour sa part, l'ASO ne gagne toujours pas et continue d'occuper la 14e position avec seulement quatre points glanés en sept sorties.

La CAF rétablit la périodicité biennale à partir de 2028

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé à l'unanimité de rétablir l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) tous les deux ans, revenant ainsi sur sa décision de l'année dernière d'adopter un cycle quadriennal, a annoncé l'instance africaine sur son site officiel.

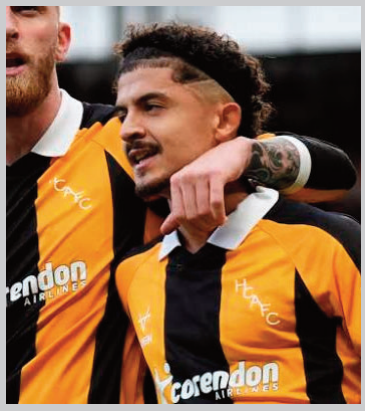


Cette décision intervient à la suite du réexamen de la question par le Comité exécutif, conformément à l'annonce faite par le président de la CAF, Patrice Motsepe, lors de la Conférence stratégique de l'instance, tenue du 7 au 9 octobre dernier au Cap-Vert. Ce réexamen a notamment été motivé par les délais nécessaires à la mise en place de la nouvelle compétition panafricaine proposée, la Ligue des nations, appelée initialement à se substituer à la CAN et à être organisée tous les deux ans. Selon la CAF, cette nouvelle compétition nécessiterait plusieurs années avant de pouvoir générer les ressources financières substantielles indispensables au développement du football africain, ainsi qu'à la compétitivité des compétitions continentales sur la scène mondiale et à leur autonomie financière.

Dans une déclaration publiée à cette occasion, Patrice Motsepe a souligné que le rétablissement du rythme biennal de la CAN vise à " faire progresser, protéger et promouvoir les intérêts du football africain et des 54 associations membres de la CAF", ainsi que ceux des joueurs africains évoluant dans des clubs hors du continent. Le président de l'instance continentale a également estimé que cette décision permettra de préserver les retombées financières nécessaires à la croissance du football africain, tout en maintenant la place de la CAN comme rendez-vous majeur du football continental. La prochaine édition de la compétition, prévue en 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, sera suivie des éditions de 2028, 2031 et 2033, selon le calendrier annoncé par le président de la CAF. Motsepe a, par ailleurs, évoqué la possibilité de ne pas organiser la phase finale de la CAN durant les années de Coupe du monde, conformément à la tradition suivie par la FIFA, précisant que la prochaine édition du Mondial se déroulera en 2030. Au-delà de son caractère sportif, le président de la CAF a rappelé que la CAN constitue également une importante vitrine de la richesse et de la diversité des cultures, des coutumes et des traditions africaines, en réunissant les populations des 54 pays du continent, la diaspora africaine et les amateurs de football à travers le monde.

ANGLETERRE :

Belloumi énorme sur le deuxième but !



Il ne se passe plus une semaine où Bachir Belloumi ne se fasse pas remarquer avec Hull City, même quand il n'est ni buteur ni passeur. L'Algérien qui vient d'être élu meilleur joueur du mois par son club mais aussi l'auteur du meilleur but sur la même période, a encore été à la hauteur des attentes face à Ipswich malgré un match nul 2-2. Toujours aussi actif, réussissant tous ses dribbles et créant de nombreuses occasions pour les siens, il a vu son équipe mener puis se faire rattraper, avant de contribuer au but du 2-1. A la 67e minute, il va faire le pressing défensif sur une attaque adverse, enlève le ballon à Florentino Luiz, avant de foncer à toute allure sur plus de 30 mètres, dribbler à l'entrée de la surface entre quatre joueur pour provoquer un coup-franc superbement placé. Il se positionne ensuite pour tirer le coup de pied arrêté avec son pied gauche puis laisse finalement son buteur Oliver McBurnie place une frappe sèche du pied droit au raz du sol pout le but du 2-1 (68e). Malheureusement pour Hull, Ipswich réussi à égaliser à la 74e minute. Hull City est désormais 10e au classement de la Premier League et ne s'est plus imposé depuis le 29 août.

MONDIAL U17-2026 (PREPARATION) :

La sélection algérienne clôture son stage à Tlemcen

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a clôturé son stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen, dans le cadre des préparatifs des "Verts" en vue de la phase finale de la Coupe du monde U17 de la FIFA, prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Durant ce regroupement, les cadets ont suivi un programme d'entraînement intensif, ponctué de trois rencontres d'application, toutes conclues par des victoires : face aux U20 du CR Aïn Témouchent (4-1), à l'équipe senior de l'ICS Tlemcen (11-0) et aux U20 du WA Tlemcen (4-3). Ces trois confrontations ont permis au staff technique, conduit par Amine Ghimouz, d'évaluer la condition physique et les qualités techniques des joueurs, ainsi que le rendement collectif du groupe, en vue de finaliser la liste des joueurs retenus pour le rendez-vous mondial. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débutera la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.



PAYS-BAS :

Anis Hadj Moussa passeur décisif du pied droit !

Même du pied droit, Anis Hadj Moussa sait faire la différence. L'ailier algérien a délivré une belle passe décisive face à Fortuna Sittard, offrant l'ouverture du score à Feyenoord avant une fin de match frustrante. Anis Hadj Moussa continue de peser sur les rencontres de Feyenoord. Après son superbe but contre le PSV le week-end dernier, l'international algérien s'est illustré comme passeur ce samedi face à Fortuna Sittard (1-1), lors de la 11e journée d'Eredivisie. Une contribution qui n'a toutefois pas suffi à assurer la victoire. À la 59e minute, l'ailier a débloqué la situation depuis son côté droit. Ballon au pied, le gaucher a poussé son action jusqu'à la ligne de sortie avant d'adresser, cette fois du droit, un centre parfaitement dosé pour Luciano Valente. À la réception, son coéquipier a repris victorieusement pour ouvrir le score et libérer De Kuip. Longtemps dominateurs, les Rotterdamois ont cependant laissé passer plusieurs occasions de se mettre à l'abri. Ils l'ont payé en toute fin de rencontre : à la 86e minute, Shiloh 't Zand a égalisé pour Fortuna. Un dénouement frustrant pour Feyenoord, contraint de concéder un deuxième nul consécutif en championnat. Avec 25 points en onze journées, Feyenoord conserve la première place et reste invaincu, mais laisse à ses poursuivants l'occasion de réduire leur retard. Fortuna Sittard, de son côté, porte son total à 19 points et reste sixième. Deux points abandonnés à domicile qui gâchent quelque peu la nouvelle prestation décisive de Hadj Moussa.

MANCHESTER CITY :

L'explication aberrante et contradictoire de Maresca sur Aït-Nouri

Rayan Aït-Nouri (25 ans) ne joue plus trop avec Manchester City. L'Algérien n'est que le troisième choix dans les plans de son entraîneur Enzo Maresca qui évoquait lundi la situation du Dz. A ce propos, le technicien italien est tombé dans la contradiction pour expliquer le maigre temps de jeu (123 minutes depuis le début de la saison avec 0 apparition en Premier League) de l'ancien sociétaire de Wolverhampton Wanderers. Il y a quelques semaines, Maresca expliquait qu'Aït-Nouri n'était – à ses yeux – pas un latéral et qu'il était plus milieu gauche voire un ailier. Interrogé de nouveau sur la situation de l'ex-pensionnaire de l'Angers SCO, le successeur de Pep Guardiola a manqué de pertinence dans son argumentaire.

Une projection comme ailier et une justification comme latéral

En effet, le driver transalpin a indiqué qu'"à son poste, nous avons Josko Gvardiol, qui est fantastique. Nous avons Nico O'Reilly, qui, quand il est en forme, est fantastique. C'est le même poste donc ce n'est que de la compétition entre eux." Pour le coup, Maresca parlait étrangement du poste de latéral gauche. Lui qui a – par le passé – déclaré qu'Aït-Nouri devait jouer plus haut sur le terrain et qu'il avait clairement une vocation offensive. Malheureusement, on a pu voir que ce tiraillement pour situer vraiment son profil a fait que l'entraîneur en chef des Citizens préfère simplement le laisser sur le banc ou à la maison au lieu de réfléchir à comment l'aligner et profiter de ses qualités. Pourtant, les supporters des Skyblues aiment particulièrement le Fennec, triple passeur décisif malgré le peu de minutes passées sur les terrains, comme le montrent les commentaires sur les réseaux sociaux. Les fans mancuniens s'indignent même du fait que lui et Nico O'Reilly ne jouent plus trop et assurent comprendre qu'Aït-Nouri décide de bouger vers d'autres cieux dès le mercato d'hiver. C'est ce qui devrait se produire avec des intérêts évoqués de Manchester United et la Juventus Turin.

ÉCOSSE :

Bouanani homme du match, « Je profite de chaque match »

Badredine Bouanani a joué un rôle important dans la qualification des Glasgow Rangers pour la finale de la Coupe de la Ligue écossaise. Malgré une prestation convaincante et une distinction individuelle, l'ailier a identifié un axe de progression pour la suite. Titulaire avec les Glasgow Rangers face à Aberdeen, samedi, en demi-finale de la Coupe de la Ligue écossaise, Badredine Bouanani a contribué au succès des siens (1-0), synonyme de qualification pour la finale. Actif sur le front offensif, l'international algérien a multiplié les initiatives et les tentatives pour faire plier la défense adverse, avant de voir ses efforts récompensés par le titre d'homme du match. Très remuant, le Fennec s'est procuré plusieurs occasions, obligeant notamment le gardien adverse à intervenir sur une frappe avant la pause. En seconde période, il a également délivré un centre précis que Kevin Kelsy n'est pas parvenu à convertir. Malgré plusieurs situations favorables, Bouanani n'a toutefois pas réussi à trouver le chemin des filets. C'est finalement Ryan Naderi qui a libéré les Rangers à la 83e minute, en reprenant une frappe de James Penrice pour inscrire l'unique but de la rencontre. Cette victoire permet au club de Glasgow de retrouver la finale, programmée le 13 décembre prochain.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA:

Le bilan s'alourdit à 74.594 martyrs et 175.834 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.594 martyrs et 175.834 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de six martyrs ainsi que 26 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, au moins 1.580 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.711 autres ont été blessés, tandis que les corps de 845 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires. Les mêmes sources ont précisé que 18 martyrs ont été ajoutés au bilan cumulatif, après l'achèvement de la vérification de leurs données et leur validation par la commission chargée de l'homologation des martyrs.

2 Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes à Ghaza

2 Palestiniens sont tombés en martyrs samedi dans des frappes sionistes sur la ville de Ghaza et le camp de Nousseirat. Les 2 martyrs ont été déplorées samedi matin lors de nouvelles attaques menées par les forces de l'occupation sioniste contre la ville de Ghaza et le camp de réfugiés de Nousseirat, situés dans le centre de l'enclave, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon des sources médicales citées par Wafa, un Palestinien a succombé aux blessures qu'il avait subies lors d'une précédente frappe sioniste contre le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza. Les mêmes sources ont fait état de la mort en martyr d'un autre Palestinien, visé par une frappe de drone sioniste aux abords de la compagnie d'électricité, au nord-ouest du camp de Nousseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Par ailleurs, d'intenses tirs d'artillerie sionistes ont visé les secteurs est de la ville de Ghaza ainsi que l'ouest de Beit Lahia. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.570 martyrs et 175.808 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

INTENSIFICATION DES AGRESSIONS EN CISJORDANIE :

Ryad Mansour saisit l'ONU



Face à l'escalade dramatique et à l'intensification des agressions en Cisjordanie occupée, l'État de Palestine a officiellement saisi l'Organisation des Nations unies pour réclamer une intervention internationale urgente. Le représentant permanent palestinien auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a adressé des missives pressantes au secrétaire général, à la présidence grecque du Conseil de sécurité, ainsi qu'à la présidente de l'Assemblée générale, afin de tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique qui prévaut dans les territoires occupés, notamment à El Qods-Est, a rapporté, hier l'agence de presse palestinienne Wafa. Au cœur de cette alerte figure le gouvernorat d'El Khalil, soumis depuis plusieurs jours à un siège militaire drastique et à un bouclage total touchant près d'un demi-million de civils. Cette politique coercitive s'accompagne de mesures de déplacement forcé, de destructions massives d'infrastructures, de logements et de la fermeture de lieux saints, tels que la mosquée Ibrahimi. Des centaines de familles, composées majoritairement de personnes vulnérables, ont été contraintes d'abandonner leurs foyers sous la menace, tandis qu'une vaste campagne d'arrestations arbitraires accentue la terreur quotidienne. Dénonçant une exploitation politique de ces souffrances sur fond de calendrier électoral, la diplomatie palestinienne qualifie ces agissements de violations flagrantes du droit international humanitaire, bafouant ouvertement les résolutions onusiennes et les avis de la Cour internationale de Justice. La Palestine exhorte ainsi la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à rompre le silence par des actes concrets, incluant des sanctions ciblées et un embargo strict sur les livraisons d'armes. L'impératif actuel demeure la cessation immédiate des violences, l'obligation pour les auteurs de ces crimes de rendre des comptes devant la justice internationale et la garantie d'une protection effective pour le peuple palestinien et ses biens.

FRANCE:

Près d'un demi-million de manifestants, sur fond de dégradation du climat social

Près d'un demi-million de personnes ont manifesté samedi à travers la France, lors d'une troisième journée consécutive de mobilisation, illustrant l'ampleur des tensions sociales dans le pays. Selon l'intersyndicale, qui regroupe des syndicats et des associations représentatives des milieux lycéen et étudiant, près de 500.000 personnes ont participé aux rassemblements, dont 200.000 à Paris. Le ministère français de l'Intérieur a, de son côté, avancé le chiffre de 320.000 manifestants dans le pays, dont 70.000 dans la capitale. Cette nouvelle journée de mobilisation traduit l'élargissement d'un mouvement initialement déclenché à la mi-septembre par des lycéens réclamant davantage de moyens et d'enseignants ainsi que la rénovation des établissements scolaires, avant de fédérer des revendications plus larges autour du coût de la vie et du pouvoir d'achat. La persistance de la contestation intervient dans un contexte de fortes tensions autour du maintien de l'ordre. Les restrictions imposées aux parcours des manifestations, notamment leur éloignement des centres-villes, ont également alimenté les critiques des organisateurs, qui dénoncent des entraves au droit de manifester. Le mouvement pourrait se prolonger dans les prochains jours, plusieurs organisations ayant appelé au blocage des lycées et des universités mardi et jeudi, tandis qu'une journée de grève à l'appel des syndicats est également prévue jeudi prochain. La succession de mobilisations, à six mois de l'élection présidentielle prévue au printemps 2027, témoigne de la persistance de la colère sociale et de la multiplication des fronts de contestation

CISJORDANIE OCCUPEE:

Cinq Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Cinq citoyens palestiniens ont été arrêtés, dimanche, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Nablousse et El Qods occupée, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 88 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants, et plus de 26.000 arrestations en Cisjordanie occupée depuis le début de la guerre génocidaire à Ghaza en octobre 2023. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

AGRESSION CONTRE GHAZA :

Un Palestinien tombe en martyr suite à des tirs de l'armée sioniste

Un Palestinien est tombé en martyr dimanche en succombant à ses blessures causées par des tirs des forces de l'occupation sioniste, dans le village d'Al-Masdar, au centre de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Ibrahim Abdelsaid a été grièvement blessé par des tirs de chars de l'armée sioniste lors d'une incursion militaire dans le village, il y a plusieurs jours, avant de succomber à ses blessures, précise Wafa qui cite des sources médicales. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 74.594 martyrs et 175.834 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

ONU:

Guterres condamne l'escalade des attaques de drones au Soudan

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné l'escalade des attaques de drones au Soudan et le bilan catastrophique que ces frappes infligent aux civils, a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric. "Les drones ont tué des centaines de civils au Soudan, y compris des femmes et des enfants, ce qui constitue des violations du droit international humanitaire", a indiqué M. Dujarric, samedi, dans un communiqué. "Le secrétaire général est consterné par toutes les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures critiques, y compris les établissements de santé", a-t-il souligné. Le secrétaire général appelle les parties à "épargner la population civile et les infrastructures critiques et à convenir sans délai d'une cessation des hostilités comme première étape vers la fin de ce conflit dévastateur". Il renouvelle son appel urgent aux parties à s'engager de bonne foi dans les efforts de médiation, d'après le porte-parole. "Les Nations unies se tiennent prêtes à soutenir tous les efforts visant à faire avancer une résolution politique durable qui reflète les aspirations du peuple soudanais", selon le communiqué. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

Quotidien national d'informations culturelles ED DIWAN

SAHARA OCCIDENTAL :

L'Algérie regrette "profondément" le non-renouvellement du mandat de la MINURSO

Le Gouvernement algérien a regretté profondément, samedi, le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), réitérant son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



L'excessive partialité du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité a rendu cette issue inéluctable. En effet, le projet penchait avec une telle outrance en faveur d'une partie, le Royaume du Maroc, au détriment de l'autre, le Front Polisario, qu'il ne pouvait prétendre sérieusement servir de base à une solution juste et durable du conflit du Sahara Occidental", précise le communiqué. "Avant même la soumission du projet de résolution aux voix, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait adressé des lettres officielles aux membres du Conseil de Sécurité afin d'attirer leur attention sur les conséquences particulièrement graves de l'évolution que connaissait le traitement du conflit du Sahara Occidental", ajoute la même source. "Il les avait notamment mis en garde contre les risques liés à l'adoption d'une résolution dont l'orientation tend à consacrer un fait accompli territorial et à légitimer une situation d'occupation, au détriment du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", souligne le communiqué. "En dépit des amendements introduits, la version finale du texte vidait le droit à l'autodétermination de sa substance, en retenant le plan d'autonomie proposé par le Maroc, sous sa souveraineté revendiquée sur le Sahara Occidental, comme unique base de négociation". Une telle approche "restreignait considérablement les options ouvertes aux deux parties et préjugeait de l'issue du processus politique, alors même que le règlement du conflit devrait permettre au peuple Sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination", relève la même source. Par ailleurs, "la suppression de la lettre +R+, correspondant au terme +référendum+, dans l'acronyme de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), constituait un signal politique préoccupant. Elle écartait a priori l'option référendaire, pourtant historiquement associée au mandat de la Mission et à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". "De même, et contrairement à l'approche retenue dans la résolution 2797, ledit projet privait le Front Polisario, reconnu comme représentant exclusif et légitime du peuple Sahraoui, de la possibilité de soumettre aux négociations ses propres idées quant à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental", indique en outre le communiqué. Enfin, "le projet en question préparait le terrain à une transformation progressive du conflit du Sahara occidental, d'une question de décolonisation en une problématique essentiellement humanitaire, à laquelle il conviendrait de trouver des solutions durables. Or, en matière de décolonisation, une solution durable demeure indissociable de l'exercice, par le peuple concerné, de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination", souligne-t-il. L'Algérie considère qu'"au total, ce projet dénaturait un processus de décolonisation, il légitimait l'acquisition d'un territoire par la force, il vidait de sa substance et privait de son instrument le droit d'un peuple à l'autodétermination. Pour toutes ces raisons, il ne pouvait pas valablement servir de cadre à des négociations productives tout comme il ne pouvait pas prétendre servir l'objectif de sécurité et de stabilité dans la région". "Le Gouvernement algérien réitère son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantit au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies", conclut le communiqué.

TALEB ALI SALEM :

«Aucune résolution de l'ONU ne nous fera plier»

Ecrivain et activiste politique en faveur de l'indépendance du Sahara occidental, Taleb Ali Salem s'est imposé, ces derniers mois, comme l'une des voix sahraouies les plus audibles à l'international. Sur X (ex-Twitter) où il publie régulièrement, à travers les colonnes des grands journaux espagnols et dans les plateaux télé ibérique, le jeune activiste se confie à L'Algérie Aujourd'hui sur les dernières évolutions de la question sahraouie, notamment concernant la résolution américaine au Conseil de sécurité des Nations unies.

Que pensez-vous de la résolution américaine sur le Sahara occidental soumise au vote du Conseil de sécurité ?

Je pense qu'il s'agit d'une tentative de plus par les forces impérialistes, malheureusement, d'instrumentaliser ou d'utiliser l'ONU et le Conseil de sécurité pour légitimer une occupation illégale. C'est une violation des droits les plus fondamentaux du peuple sahraoui. Il est impossible de dire qu'ils veulent que le Front Polisario entre dans un processus de négociations, mais en le forçant à accepter un résultat déjà conclu. Que va-t-on donc négocier ? Ensuite, ils négligent également le fait que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation enregistrée à la 4e Commission des Nations unies et tentent d'imposer une résolution où l'autonomie constitue comme étant la solution la plus viable. Je crois que les forces impérialistes alliées du Maroc cherchent à instrumentaliser l'ONU pour imposer une occupation et cela, en plus d'être une violation flagrante du droit international, est aussi une violation des droits les plus fondamentaux du peuple sahraoui, des mêmes résolutions et des principes des Nations unies, conformément au droit à l'autodétermination et à la décolonisation.

Face aux tentatives d'imposer le plan d'autonomie marocain par les grandes puissances, quelle doit être la stratégie du Front Polisario ?

Le Front Polisario doit être très ferme parce que sur ses épaules repose la grande responsabilité de représenter et de défendre, dans un moment très difficile, le peuple sahraoui et aussi de blinder ou de garantir son droit à l'autodétermination. Le Front Polisario n'affronte pas seulement le régime d'occupation marocain, mais aussi de grandes forces impérialistes. Il est confronté à un Maroc soutenu directement par les États-Unis, Israël et même la France et l'Espagne. Et le Front Polisario se trouve à un moment où il doit rester ferme et ne jamais accepter une tentative de sauter au-dessus du droit fondamental du peuple sahraoui, garanti, j'insiste, par la légalité internationale, après 50 ans de lutte et de résistance, pour la reconnaissance de la République sahraouie par l'Union africaine et les tribunaux internationaux, tels que le Tribunal de La Haye ou la Cour de justice de l'Union européenne. Le Front Polisario doit donc protéger ce droit en s'appuyant sur la légalité internationale et ne pas permettre qu'il soit mis au-dessus du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui en instrumentalisant l'ONU pour cela.

Comment voyez-vous l'avenir du peuple sahraoui ?

Le peuple sahraoui a un passé de résistance. Il a survécu à de nombreuses tempêtes qui ont essayé de le renverser, essayé de le faire disparaître et ont tenté d'affecter sa lutte. Mais le peuple sahraoui a l'arme la plus importante qu'on puisse avoir dans n'importe quel combat : l'arme de la résistance. Et nous le voyons ces jours-ci avec les manifestations massives qui ont eu lieu dans les camps de réfugiés sahraouis, avec ces manifestations que nous avons également vues dans les villes occupées du Sahara occidental. t il y a un message, en particulier de la part des manifestations de masse dans les camps de réfugiés et aussi de la diaspora européenne. C'est un message très important : aucune résolution adoptée en tendant certains pièges, en exerçant certaines pressions politiques et en instrumentalisant les Nations unies pour tenter de légitimer l'occupation qui ne va pouvoir gagner ou briser la lutte et la résistance d'un peuple entièrement décidé à matérialiser sa République sahraouie indépendante au Sahara occidental. Il faut faire confiance à cet exercice de résistance qui a survécu pendant des générations à des situations très complexes. Et je suis tout à fait convaincu que cette résistance va continuer à survivre. Le peuple sahraoui va continuer à résister génération après génération, aussi longtemps que cela dure, malgré toutes les circonstances, jusqu'à ce que se matérialise ce désir de liberté et d'indépendance.

BENDJAMA :

"L'autodétermination représente la "référence fondamentale" pour la résolution de la question sahraouie"



Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Amar Bendjama, a affirmé vendredi à New York, que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a toujours été la "référence fondamentale" pour le règlement de la question sahraouie. M. Bendjama, qui intervenait lors de la séance du Conseil de sécurité consacrée au vote d'un projet de résolution relatif au Sahara occidental, bloqué par un véto russe, a insisté sur le fait que le droit du peuple sahraoui a toujours été "la référence fondamentale" pour le règlement de la question sahraouie. "L'autodétermination a depuis toujours constitué une référence fondamentale pour le règlement du conflit du Sahara occidental. C'est la forme la plus évidente, la plus sûre et la plus incontestable pour le libre exercice, par un peuple, du choix de son propre avenir". M. Bendjama a particulièrement remercié la Russie "pour la présentation du projet de reconduite technique du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), ainsi que tous les pays membres qui ont choisi de ne pas s'associer à une injustice et une atteinte manifeste aux fondements de notre organisation". "Mon pays, l'Algérie, a demandé à participer à cette réunion en sa qualité, d'abord de pays voisin, affecté par le conflit qui perdure au Sahara occidental, et qui est source de tensions dans notre région. Ensuite, en sa qualité de pays hôte de centaines de milliers de réfugiés sahraouis, leur offrant assistance et protection tant qu'ils demeurent rivés de leur droit à l'autodétermination. Enfin, en sa qualité d'Etat membre de l'ONU, attaché à la légalité internationale et au respect des buts et principes de la Charte des Nations unies". La Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, a utilisé son droit de véto pour bloquer le projet de résolution relatif au Sahara occidental.

PROJET DE RÉSOLUTION AMÉRICAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL:

La Russie oppose son véto

La Russie a utilisé son droit de veto au Conseil de sécurité ce vendredi soir entraînant le rejet du projet de résolution amricain sur le Sahara occidental. Onze membres du Conseil de sécurité ont voté en faveur, alors que trois autres se sont abstenus. Il s'agit du Pakistan, de la Chine et de la Somalie. Usant de son droit de veto en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie s'est opposée au projet américain qui a été, du coup, rejeté. Pour de nombreux observateurs, cela était prévisible dans la mesure où la tension a monté à quelques heures seulement du vote. Face au refus de Washington d'accepter toutes les modifications proposées par les États membres sur le projet zéro qu'elle avait préparé le 13 octobre, la Russie a proposé un projet de résolution concurrent.

Nathan Fielder, coréalisateur de « You Can See Everything », qui pourrait devenir le premier documentaire nommé à l'Oscar du meilleur film

« Elle ou il s'est fait remarquer. » Coup de projecteur sur une femme ou un homme qui a marqué l'actualité.



Cette semaine, l'humoriste, acteur et réalisateur canadien qui connaît un énorme succès avec son film sur Elizabeth Holmes, ancienne gloire de la Silicon Valley condamnée pour escroquerie.

Un démarrage en trombe

Son film est en lice pour une nomination à l'Oscar du meilleur film, une première pour un documentaire dans cette catégorie. You Can See Everything, de Nathan Fielder, coréalisé avec Lance Oppenheim, fait déjà figure de phénomène depuis sa sortie, le 16 octobre, aux Etats-Unis (le 30 décembre en France). Les critiques sont à genoux pour saluer ce « film vertigineux sur la vérité, la réalité et les limites de la connaissance » (New York Times), qui a engrangé 98 % d'avis positifs de la part de la presse, selon le site de notation Rotten Tomatoes. L'humoriste, acteur et réalisateur canadien de 43 ans peut aussi se réjouir des chiffres du box-office : le film produit par A24 (nouvelle machine à succès du cinéma indépendant américain) a réalisé le meilleur premier week-end pour un documentaire depuis plus de vingt ans, avec 15 millions de dollars de recettes (13,5 millions d'euros).

Au plus près de son sujet

Dans le docu-fiction You Can See Everything Nathan Fielder met en scène ses conversations avec Elizabeth Holmes, étoile déchue de la Silicon Valley, condamnée en novembre 2022 à onze ans de prison pour fraude. Il montre comment, de l'ex-président américain Joe Biden à l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, une partie de l'élite américaine s'était laissé duper par le magnétisme de cette grande blonde en col roulé noir, qui promettait un changement radical de la médecine avec son entreprise Theranos et sa technologie prétendument révolutionnaire d'analyse de prélèvement sanguin. Nathan Fielder a pu la suivre pendant les trente-quatre jours qui ont précédé son emprisonnement, en mai 2023.

Patrick Stewart, acteur britannique célèbre pour ses rôles dans « X-Men » et « Star Trek », est mort

Bien qu'il soit surtout connu pour ses rôles du professeur Charles Xavier et du capitaine Jean-Luc Picard, respectivement dans « X-Men » et « Star Trek », il était considéré comme l'un des plus grands acteurs shakespeariens de sa génération. L'acteur britannique Patrick Stewart, connu pour avoir incarné le professeur Charles Xavier dans la saga X-Men, et le capitaine Jean-Luc Picard dans la série Star Trek, est décédé à l'âge de 86 ans, selon un communiqué publié jeudi 29 octobre. Le comédien s'est éteint mercredi à son domicile de Los Angeles (Californie) « au terme d'un bref et poignant combat contre la maladie d'Alzheimer et la démence à corps de Lewy », une autre maladie neurodégénérative, peut-on lire sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Crâne rasé et visage émacié, Patrick Stewart était reconnaissable entre mille. Sa carrière englobe bien plus que ses rôles de science-fiction. Il était considéré comme l'un des plus grands acteurs shakespeariens de sa génération. « Sa voix et son talent unique resteront à jamais synonymes de performances inoubliables dans tous les genres », a salué son compte officiel. Son amour du théâtre, et de Shakespeare en particulier, ne l'a jamais quitté. Entre les tournages, il retournait sur les planches. En 2008, il remporta un Laurence Olivier Award pour son rôle de Macbeth et, en 2016, passa six mois dans le West End londonien aux côtés de son vieil ami Ian McKellen dans No Man's Land, d'Harold Pinter. Membre de la Royal Shakespeare Company, l'acteur se sentait offensé par les insinuations dans son pays selon lesquelles il « se déclassait » en passant à la télévision américaine, lorsqu'il a choisi dans les années 1980 d'enfiler l'uniforme du capitaine Jean-Luc Picard et de piloter l'USS Enterprise pour le feuilleton Star Trek : La Nouvelle Génération.

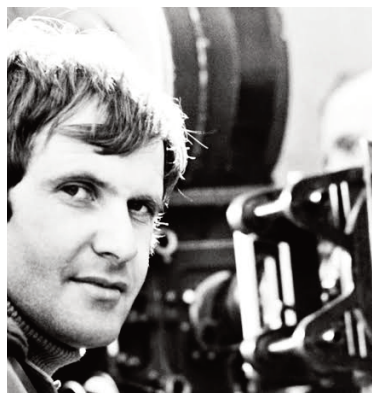
Des « performances inoubliables dans tous les genres »

« Un jour, irrité, j'ai dit : "Vous savez, toutes ces années avec la Royal Shakespeare Company, toutes ces années à jouer des rois et des princes, à déclamer des vers blancs, à arpenter le paysage anglais, n'étaient rien d'autre qu'une préparation pour m'asseoir dans le fauteuil de capitaine de l'Enterprise », avait-il confié. Ce premier grand rôle dans la science-fiction lui a ouvert en grand les portes du cinéma hollywoodien. Par la suite, le visage de cet acteur anobli en 2010 par la couronne britannique est devenu indissociable de celui du Professeur Charles Xavier, le télépathe en fauteuil roulant des films X-Men. Il a repris ce rôle de mentor de cette bande de super-héros mutant à la fois dans les multiples opus de la saga et dans celle des Avengers. « Sa voix sonore et son talent unique resteront à jamais synonymes de performances inoubliables dans tous les genres », est-il écrit sur son compte officiel. « Sir Patrick a donné vie au professeur Charles Xavier avec une grâce, une intelligence et une humanité extraordinaires, définissant le personnage pour des générations de fans », ont salué les studios Marvel sur les réseaux sociaux. « Il était un talent unique, un collaborateur généreux et un véritable gentleman. » « Nous avons perdu aujourd'hui l'un des géants de la scène et de l'écran. Et, à mes yeux, un ami et un homme extraordinaires. J'ai tant appris de lui », a réagi sur Instagram Hugh Jackman, qui joue son protégé Wolverine dans la saga.

Des débuts au théâtre

Patrick Stewart est né le 13 juillet 1940 dans la petite ville de Mirfield, dans le West Yorkshire. Plus jeune d'une fratrie de trois garçons issue d'un milieu ouvrier, il a grandi dans un foyer marqué par les violences conjugales. Son père, revenu de la seconde guerre mondiale, brutalisait souvent sa mère. Devenu acteur de renommée mondiale, Patrick Stewart s'est ensuite engagé dans la lutte contre les violences conjugales, qu'il a souvent décrites comme un « problème masculin ». Il a quitté l'école à 15 ans, mais non sans l'encouragement de son professeur d'anglais, Cecil Dormand, qui lui fit découvrir Shakespeare puis lui donna son premier rôle dans une pièce avec des adultes. Prématurément chauve, M. Stewart fut écarté de nombreux rôles de jeunes premiers romantiques, mais trouva rapidement sa place dans le monde du théâtre, rejoignant la Royal Shakespeare Company en 1966 et y restant jusqu'en 1982. Son travail sur scène lui valut de nombreuses distinctions, dont un prix Olivier en 1979 – l'équivalent britannique d'un Molière – du meilleur second rôle masculin pour son interprétation d'Enobarbus dans la production Antoine et Cléopâtre mise en scène par Peter Brook, avec Glenda Jackson dans le rôle principal. Il a aussi connu un succès considérable à Londres et à New York avec plusieurs grands rôles shakespeariens, notamment Macbeth et le roi Claudius dans Hamlet.

Peter Medak, réalisateur attachant qui a revisité la comédie comme le film d'horreur, est mort



D'origine hongroise, le cinéaste avait tourné plusieurs longs-métrages avant de glisser vers les séries, signant notamment des épisodes de « Miss Marple », de « The Wire » ou de « Breaking Bad ». Il s'est éteint le 27 octobre, à l'âge de 88 ans. Une carrière quantitativement impressionnante, marquée par un passage en douceur du cinéma à la série télévisée. On l'avait découvert en 1980 avec un film de fantômes très réussi, L'Enfant du diable. Au plus fort de la vague horrifique, il était parvenu à faire preuve, dans un genre qui ne s'y prête pas toujours, de sensibilité et d'originalité. Il a revisité la comédie, le film noir et la chronique criminelle. Sporadiquement, ses films arrivaient jusqu'aux salles françaises. Le réalisateur Peter Medak est mort, à Los Angeles, le 27 octobre, à 88 ans.

Il était né à Budapest le 23 décembre 1937. Enfant, durant la seconde guerre mondiale, il doit se cacher pour échapper aux persécutions antisémites. Il quitte la Hongrie en 1956, fuyant cette fois-ci la répression de l'insurrection de Budapest. Il trouve refuge au Royaume-Uni chez une de ses tantes, Lotte Medak (1907-1975), célèbre chanteuse d'opéra, qui le fait entrer comme stagiaire dans une compagnie spécialisée dans la production d'actualités filmées, Associated British Pathé. Il apprend sur le tas, passe par différents départements de l'industrie cinématographique, débutant par le montage jusqu'à devenir réalisateur de seconde équipe, notamment pour le film d'espionnage Mes funérailles à Berlin (1966), de Guy Hamilton.

A la Maison européenne de la photographie, Julie Jones veut « prendre le risque de donner de larges espaces à des artistes émergents »

Nommée à la direction de la MEP, à Paris, en décembre 2025, Julie Jones dévoile en exclusivité la programmation qu'elle a concoctée pour l'année à venir. La première saison de la nouvelle directrice de la Maison européenne de la photographie sera marquée par la forte présence d'artistes femmes et du Japon, ainsi que par l'annonce d'un nouvel événement biennal. Je viens du Centre Pompidou, où cette notion de frontière entre les médiums est très fine, voire n'existe pas, et j'espère insuffler cela dans ma programmation. J'aimerais renforcer la place de la MEP comme lieu majeur pour la promotion et la défense de l'image sous toutes ses formes, de la plus classique à la plus contemporaine. Nous allons nous ouvrir encore davantage à d'autres formes de création, pour montrer comment l'image dialogue aujourd'hui de façon extrêmement forte avec d'autres médiums : le cinéma et la vidéo, évidemment, mais aussi l'installation ou la performance.

REVOLUTION DE LIBERATION :

Il y a 72 ans, la Proclamation du 1er Novembre 1954

Il y a 72 ans, jour pour jour, le Front de libération nationale (FLN) adressait, le 1er novembre 1954, un appel au peuple algérien, marquant le déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.



Voici le texte intégral de la Proclamation du 1er novembre 1954 : "Peuple algérien, Militants de la cause nationale, A vous qui êtes appelés à nous juger (le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement), notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents administratifs et autres politicailleurs véreux. Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation. En effet, le but d'un mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions d'une action libératrice, nous estimons que, sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action et, sous les aspects extérieurs, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs, dont le nôtre, avec surtout l'appui diplomatique de nos frères arabo-musulmans. Les événements du Maroc et de Tunisie sont à ce sujet significatifs et marquent profondément le processus de la lutte de libération de l'Afrique du Nord. A noter dans ce domaine que nous avons depuis fort longtemps été les précurseurs de l'unité dans l'action, malheureusement jamais réalisée entre les trois pays. Aujourd'hui, les uns et les autres sont engagés résolument dans cette voie, et nous, relégués à l'arrière, nous subissons le sort de ceux qui sont dépassés. C'est ainsi que notre mouvement national, terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne. L'heure est grave ! Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorités des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire. Nous tenons à cet effet à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes et prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique. Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de Front de libération nationale, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens, de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération. Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique : BUT : L'indépendance nationale par :

- 1. La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
- 2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

OBJECTIFS INTERIEURS: -

1. Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.
- 2. Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

OBJECTIFS EXTERIEURS: - Internationalisation du problème algérien.
- Réalisation de l'unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman.
- Dans le cadre de la charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

MOYENS DE LUTTE : Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que sur le plan de l'action propre, et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels. C'est là une tâche écrasante qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et toutes les ressources nationales. Il est vrai, la lutte sera longue mais l'issue est certaine. En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir de paix, limiter les pertes en vies humains et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.
- 1. La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.
- 2. l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible.
- 3. La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toute poursuite contre les forces combattantes.

EN CONTREPARTIE :

- 1. Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.
- 2. Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs.
- 3. Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Algérien ! nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté, le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne. Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

TINDOUF :

Le Musée national public organise la 2e édition du "Mahcer culturel"

Le Musée public national Ahmed-Mahsas de Tindouf organise, depuis lundi, la 2e édition du "Mahcer culturel", une rencontre qui met en valeur la richesse et la diversité du patrimoine culturel national. Cet événement s'inscrit dans une démarche visant à valoriser le patrimoine culturel algérien, à préserver la mémoire collective et à assurer sa transmission aux générations montantes. Dans une allocution prononcée à l'ouverture, le directeur du Musée, M. Salah Sbih, a souligné que le "Mahcer culturel" constitue un espace dédié à la célébration du patrimoine national et à la valorisation de ses différentes composantes, contribuant ainsi à préserver la mémoire collective et à rapprocher les jeunes générations de leur histoire civilisationnelle. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours, connaît la participation de musées et d'institutions culturelles de plusieurs wilayas. Il s'agit notamment de la wilaya de Bousâada, qui met en lumière le costume traditionnel de la région, du Centre de Tlemcen spécialisé dans la présentation des vêtements traditionnels et l'explication de leur signification historique et culturelle, ainsi que du Centre national des manuscrits d'Adrar. Dans ce cadre, le musée spécialisé dans les arts plastiques de Bousâada présente une collection de tableaux illustrant différents aspects de la vie sociale et du patrimoine local, à travers les œuvres du célèbre peintre Nasreddine Dinet. Ces œuvres artistiques mettent en lumière plusieurs aspects de la vie quotidienne des habitants de la région, notamment les vêtements traditionnels féminins et masculins, les coutumes liées aux mariages et aux célébrations, les pâtisseries, ainsi que les jeux populaires. Elles contribuent ainsi à documenter les caractéristiques de l'identité culturelle locale et à préserver la mémoire patrimoniale de la région, selon le représentant du centre, Messaoud Gharbi. De son côté, le Centre de Tlemcen spécialisé dans la présentation des vêtements traditionnels participe avec des collections illustrant la diversité des tenues algériennes et leurs significations historiques et sociales. Une attention particulière est accordée au burnous, considéré comme un symbole d'authenticité et de bravoure, ainsi qu'à l'évocation de figures historiques nationales ancrées dans la mémoire collective, à l'instar de l'Emir Abdelkader et El Mokrani, a indiqué à l'APS le représentant du centre, Ahmed Yahiaoui. Le Centre national des manuscrits d'Adrar prend également part à cet évènement culturel en présentant



ses efforts en matière de conservation, de préservation, de catalogage, de restauration et de numérisation des manuscrits. Ces opérations constituent des mécanismes essentiels pour assurer la pérennité de ce patrimoine et le protéger contre la détérioration et la disparition. "El Mahcer culturel", organisé par le Musée public national Ahmed-Mahsas de Tindouf, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire connaître le patrimoine culturel algérien sous ses différentes formes, à renforcer les échanges entre les institutions culturelles et à ancrer la conscience de l'importance de la protection du patrimoine matériel et immatériel, en tant que composante de l'identité nationale et élément essentiel de la mémoire collective.

72e ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA REVOLUTION DE LIBERATION:

Cérémonie commémorative au musée du Moudjahid

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, a organisé dans la nuit de samedi à dimanche au musée du Moudjahid (sanctuaire des martyrs/Alger) une cérémonie en commémoration du 72e anniversaire de la glorieuse Révolution, sous le slogan "Novembre ... mémoire d'un pays et avenir d'une nation". La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, des membres du Gouvernement et du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, M. Boumediene Benattou, de personnalités nationales, ainsi que de moudjahidine et moudjahidate et des représentants de la société civile. A cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a mis en exergue la "grandeur" de la nuit Bennie du premier novembre 1954 que le peuple algérien commémore avec des sentiments nationalistes. M.Tachefrit a, en outre, considéré que la célébration de cette glorieuse nuit constitue une halte de fidélité et de reconnaissance aux vaillants martyrs qui resteront, a-t-il dit, "un exemple éternel de sacrifices et d'amour de la patrie".

NAAMA:

Lancement de la deuxième édition des Journées de Nâama consacrées aux jeux de magie

La deuxième édition des Journées de Nâama des jeux de magie a débuté, mardi à la Maison de la culture "Ahmed-Cham" de Nâama, avec la présentation de divers spectacles artistiques qui ont attiré un public nombreux, indiquent les organisateurs. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des spectacles de magie et d'illusion d'optique présentés par l'artiste "Walid Magic", originaire de la wilaya de Mila. La troupe artistique de l'association "Alwane", de la ville d'Aïn-Sefra (Nâama), a également animé un spectacle varié mêlant costumes et couleurs, ainsi que des numéros de magie et des intermèdes musicaux, organisés à la salle des spectacles de la Maison de la culture, qui ont suscité un vif enthousiasme chez les enfants et de leurs parents. Le directeur de la Maison de la culture de Nâama, Karim Youcef, a indiqué que le programme de cette manifestation prévoit six spectacles de magie répartis sur quatre jours, avec la participation d'artistes et de praticiens de cet art venus des wilayas de Mila, Khenchela, Bordj Bou-Arréridj et Nâama. Il a ajouté que les spectacles se dérouleront à la Maison de la culture du chef-lieu de la wilaya et dans ses deux annexes situées dans les villes de Mecheria et d'Asla, ainsi qu'au niveau de l'espace culturel de la commune de Mekmen Benamar. Des activités artistiques et récréatives seront également organisées dans les espaces publics. Elles comprendront notamment des spectacles de clowns et des séances de contes destinées aux enfants, animées par les membres des deux associations locales "El-Wissal culturelle" et "Noudjoum Africa". Le même responsable a souligné que cette manifestation, organisée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, vise à offrir des espaces de divertissement aux familles et aux visiteurs de la région, durant les vacances d'automne. Il a également précisé que des ateliers variés de dessin et de travaux manuels seront organisés à la bibliothèque principale de lecture publique et dans ses annexes, en complément de spectacles récréatifs destinés aux enfants.

MADAGASCAR :

Des fouilles archéologiques font parler les trésors des pirates de l'océan Indien

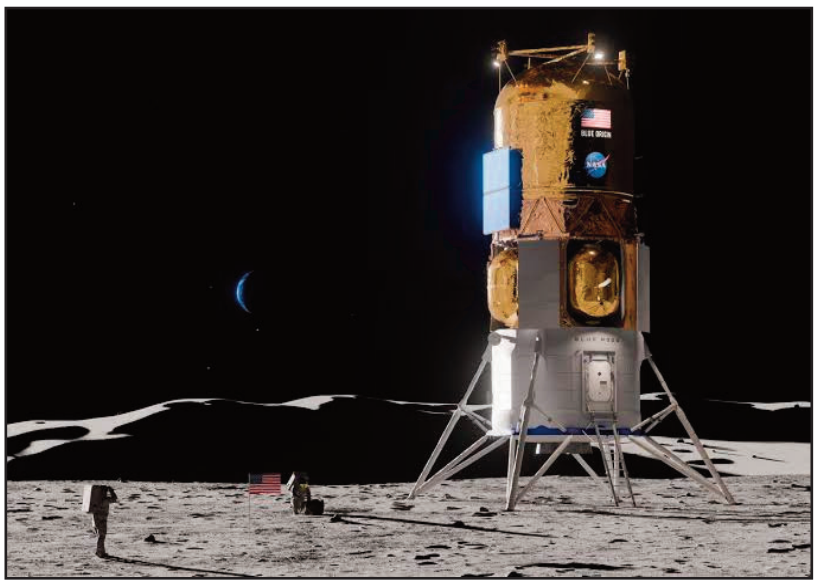
Pièces d'or, porcelaines précieuses, comptoir de contrebande et traces de traite négrière : ces trouvailles révèlent l'envers de la piraterie au tournant du XVIIIe siècle, entre pillages et contrebande, mais aussi échanges commerciaux et métissages.



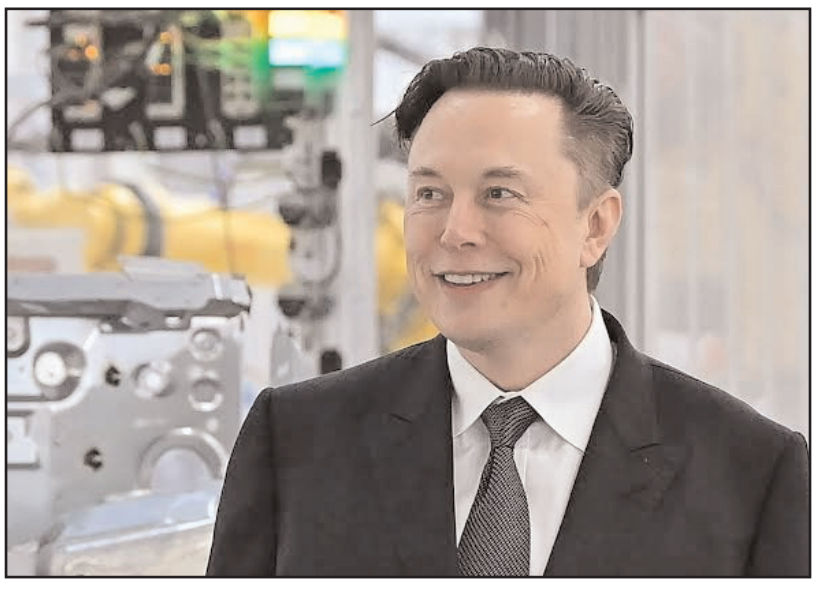
Une statuette indo-portugaise en ivoire de saint Jean fabriquée à Goa au XVIIe siècle, des gobelets en porcelaine chinoise bleu-blanc, une pipe ottomane en terre cuite, des bouteilles en céramique provenant de l'Empire ottoman, 14 pièces d'or frappées entre les années 1659 et 1718 provenant à la fois des Provinces-Unies (Hollande), de Venise, du Saint-Empire et de l'Empire moghol (Inde) : les trésors des pirates existent bien. Ils n'apparaissent pas seulement dans les grands romans d'aventures et les superproductions hollywoodiennes. Ces vestiges exceptionnels ont été mis au jour en 2024 et 2025 par une équipe de chercheurs franco-malgaches ayant effectué sur la côte de Nosy Boraha (l'île Sainte-Marie située au nord-est de Madagascar) des fouilles sous-marines sur l'une des huit épaves de navires pirates connues et authentifiées dans le monde. Ce site, déjà exploré entre 2010 et 2015 par une équipe américaine de chasseurs d'épaves, dont les résultats ont été contestés par l'Unesco, a livré d'autres découvertes. Les analyses de quelque 1 500 nouveaux objets collectés, à seulement 7 mètres de profondeur et à une quarantaine de mètres de la rive, ont été complétées par des fouilles archéologiques terrestres. Sur l'îlot situé à l'entrée de la baie d'Ambodifotatra, elles ont révélé les traces concrètes de l'installation d'un comptoir de contrebande et de traite négrière dans les années 1690, ayant perduré jusqu'aux années 1730. Elles montrent aussi la réalité des échanges avec les populations locales de l'époque, les Betsimisaraka. « Nous passons du mythe aux traces concrètes », se félicite Jean Soulat, archéologue en chef des deux expéditions. Invité fin septembre à donner une série de conférences à La Réunion organisées par l'association Les Am•ies de l'université, suivies d'un colloque sur la piraterie dans l'océan Indien à l'initiative de l'Ecole supérieure d'art, cet ingénieur d'études au laboratoire privé d'archéologie LandArc montre comment des travaux pluridisciplinaires permettent de dépasser cette vision, souvent folklorique, de « la piraterie fondée uniquement sur le conflit ou le pillage pour faire apparaître les échanges commerciaux, les pratiques partagées et les phénomènes de métissage ». « Les archives racontent une histoire, les traditions orales en racontent une autre, et l'archéologie permet de les confronter aux traces matérielles », considère ce passionné, également chercheur associé au CNRS. Il a lancé, en 2019, avec le soutien des universités de Caen et Paris-I, le programme « Archéologie de la piraterie », un domaine scientifique peu développé.

La NASA accélère son plan de vol pour retourner sur la Lune dès 2028, un pari risqué

L'agence spatiale américaine a annoncé un calendrier resserré et ambitieux de son programme lunaire. La prochaine mission, Artemis-3, pourrait avoir lieu à l'été 2027, avant deux alunissages en 2028, dernière année du mandat de Donald Trump. C'est une course de vitesse dans laquelle s'est engagée la NASA depuis la nomination de Jared Isaacman à sa tête, en décembre 2025. Une seconde « course à la Lune » comme aiment à l'appeler certains élus républicains à Washington. Vendredi 23 octobre, l'agence spatiale américaine a révélé comment elle entendait poser au moins deux de ses astronautes sur le sol lunaire en 2028, lors d'une conférence de presse consacrée à l'« accélération » de son programme lunaire. D'ici à la fin de l'année 2028, trois missions Artemis pourraient avoir lieu. La première, Artemis-3, que l'agence souhaite lancer à l'été 2027, devrait consister à arrimer le vaisseau spatial Orion en orbite terrestre basse aux deux atterrisseurs lunaires du programme. Une chorégraphie spatiale complexe qui commencera par le lancement de l'atterrisseur de Blue Origin, le Blue Moon, à bord du lanceur lourd New Glenn. Une fois le Blue Moon en orbite terrestre, la NASA devrait lancer, pour s'y arrimer, Orion et son équipage (les Américains Randy Bresnik, Frank Rubio et Andre Douglas et l'Italien Luca Parmitano) à bord de la fusée SLS. Ce qui permettra aux quatre astronautes d'entrer dans le Blue Moon pour évaluer ses technologies pendant deux jours.



« Starlink est au service des intérêts géopolitiques des Etats-Unis et de la fortune d'Elon Musk »



L'envoi croissant de satellites du fournisseur d'accès à Internet de la société SpaceX, détenu par le milliardaire américain proche de Donald Trump, dévaste l'environnement et entrave le travail des scientifiques, décrit, dans une tribune au « Monde », le documentariste spécialiste de l'espace Bryan Carter. Le 13 octobre, sur fond de tensions entre Washington et Kiev, des militaires ukrainiens ont signalé des restrictions d'accès à Starlink [fournisseur d'accès à Internet par satellite], qui auraient compromis leur capacité à faire face aux attaques russes. Plusieurs sources mettent en cause Donald Trump mais aussi Elon Musk [PDG de SpaceX], déjà intervenu en 2022 pour bloquer l'usage du réseau satellitaire de SpaceX dans certaines régions d'Ukraine. Ces événements révèlent une fois de plus le côté obscur de Starlink, qui est avant tout un outil au service des intérêts géopolitiques des Etats-Unis et de la fortune d'Elon Musk. Un empire numérique qui ne cesse de s'étendre, sans contrôle démocratique, au détriment de l'environnement et sous le couvert de promesses fallacieuses. Contrairement aux satellites de télécommunications traditionnels, qui opèrent en orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres de la Terre, les constellations de satellites comme Starlink sont installées en orbite basse, à environ 500 kilomètres d'altitude, afin de réduire le temps de latence d'une demi-seconde. Starlink écrase la concurrence avec plus de 11 000 satellites mis en place depuis 2019, auxquels doivent s'en ajouter encore 30 000. Le site Web de la société met en avant les récits de clients, comme Trent Arant [créateur de contenus], qui utilise le réseau pour son « mode de vie atypique », lui permettant de voyager « en jouant aux jeux vidéo depuis son van aménagé ». Dans un monde déjà hautement connecté grâce à la fibre, aux réseaux mobiles et aux satellites géostationnaires, Starlink n'a donc pas tant répondu à un besoin existant qu'il en a créé un nouveau : celui d'avoir accès à du haut débit en permanence, même au sommet d'une montagne ou dans un désert. Cette stratégie a fait du réseau satellitaire le segment le plus lucratif de SpaceX, générant 4,4 milliards de dollars de profits opérationnels en 2025, pour plus de 10 millions d'utilisateurs. Un chiffre en augmentation constante et qui suscite des convoitises. Il existerait déjà 36 projets de mégaconstellations, représentant sur le papier 2 millions d'engins. Les experts tablent plutôt sur 100 000 satellites en orbite basse d'ici à 2030.

Les carrés hantés, l'énigme maths du « Monde » nº 117

Que c'est agaçant quand les plus petits sont cachés par de plus grands sur l'instantané. Mickaël Launay vous recommande de garder votre sang-froid face au vampire. Dans un carré hanté, chaque case est occupée par un fantôme, une citrouille ou un vampire. Et, comme au sudoku, chaque ligne et chaque colonne ne doivent contenir qu'une seule de ces trois créatures, comme illustré sur la grille d'exemple. Sur le bord de chaque carré sont placés des indices donnant, pour la ligne ou la colonne concernée, le nombre de créatures visibles depuis cet emplacement. Pour comprendre ce nombre, il faut savoir deux choses. Premièrement, les fantômes sont plus grands que les vampires qui sont plus grands que les citrouilles. Ainsi, une créature ne sera pas visible si elle se situe derrière une plus grande qu'elle. Deuxièmement, il existe une exception au premièrement : les fantômes étant transparents, on peut voir les citrouilles à travers eux. En revanche, on ne peut pas voir un vampire à travers un fantôme (pour la même raison qu'un vampire n'a pas de reflet dans le miroir, ça tombe sous le sens). Ainsi, dans la grille d'exemple, le 2 de la première ligne indique que l'on peut voir le fantôme (au premier plan) et la citrouille à travers le fantôme. En revanche, le vampire est invisible, caché par le fantôme. Le 2 de la seconde colonne indique quant à lui que l'on peut voir le vampire et le fantôme, mais pas la citrouille (puisque le vampire la cache).

PHILIPPINES :

Le volcan Mayon a craché une colonne de cendres d'environ 3 000 mètres

Le Mayon, d'une altitude de 2 462 mètres et qui forme un cône presque parfait, est l'un des trois volcans philippins qui ont été les plus actifs cette année. Le volcan Mayon, l'un des plus actifs des Philippines, a craché une colonne de cendres de quelque 3 000 mètres, vendredi 30 octobre, après une « éruption modérément explosive », a annoncé l'Institut de volcanologie et de sismologie philippin. Aucun dégât ni victime n'a été signalé pour le moment, mais l'Institut a relevé le niveau d'alerte de 2 à 3, sur une échelle allant jusqu'à 5, et a appelé à l'évacuation dans un rayon de 6 kilomètres autour du cratère, situé à environ 330 kilomètres au sud-est de Manille. « Mayon est entré dans une nouvelle phase d'éruption magmatique, avec une augmentation des probabilités d'écoulements de lave et de nuées ardentes dangereuses (…) affectant les pentes supérieures à moyennes du volcan dans les jours et semaines à venir », a-t-il noté.

Espace aérien affecté

L'Institut a exhorté les autorités locales à faire évacuer les zones proches du cratère sur la grande île de Luçon, tandis que les avions sont invités à éviter de voler à proximité. Le Mayon, d'une altitude de 2 462 mètres et qui forme un cône presque parfait, est l'un des trois volcans philippins qui ont été les plus actifs cette année. En juin 2023, près de 13 000 personnes vivant sur les pentes de ce volcan avaient été déplacées vers des centres d'évacuation afin de les protéger des cendres et des gaz toxiques s'échappant de son cratère. Les séismes et l'activité volcanique sont fréquents aux Philippines, l'archipel étant situé sur la ceinture de feu du Pacifique, où se rencontrent des plaques tectoniques. L'éruption la plus puissante du pays ces dernières décennies a été celle du mont Pinatubo en 1991, qui avait fait plus de 800 morts et produit un nuage de cendres ayant parcouru des milliers de kilomètres.

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2400
Lundi 02 Novembre 2026

L'Equateur accueillera la COP18 sur la biodiversité

L'Equateur a été choisi pour présider la prochaine COP18 sur la biodiversité en 2028. Le pays l'a emporté face au Panama. La décision a été actée à l'issue d'un vote, samedi, lors d'une séance plénière de la COP17 en Arménie, pays hôte de cette conférence internationale qui touche à sa fin. « Ayant obtenu la majorité requise, l'Équateur a été choisi pour accueillir la 18e session de la Conférence des Parties.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

Les ayants droit d'Elvis réclament 41 millions de dollars à Anthropic

Les détenteurs du copyright de l'œuvre du King accusent le créateur du chatbot Claude (programme informatique conversationnel), d'avoir utilisé sans autorisation ses chansons. La société américaine conteste ces accusations. Pendant qu'Anthropic publie des documents relatifs à son entrée en bourse les détenteurs des droits de 274 chansons interprétées par Elvis Presley engage des poursuites la société américaine qui développe le robot conversationnel Claude. Ils l'accusent, notamment, d'avoir utilisé ces œuvres sans autorisation pour entraîner et pourquoi pas enrichir ses modèles d'intelligence artificielle. Les ayants droit réclament plus de 41 millions de dollars de dommages-intérêts, à raison de 150 000 dollars par titre.

ÉTATS-UNIS :

Arrêté, un voleur avale des bijoux d'une valeur de 769.500 dollars

Un homme a été reconnu coupable d'avoir volé deux paires de boucles d'oreilles en diamants dans une boutique Tiffany & Co, puis de les avoir avalées au moment de son arrestation. Aux États-Unis, des enquêteurs n'auront pas eu à chercher loin un butin. Selon une information de Florida Today, un homme a été reconnu coupable jeudi dernier d'un vol de diamants, pour une valeur de plus de 769.000 dollars, dans une boutique Tiffany & Co. située dans un centre commercial d'Orlando en Floride.

BULGARIE :

Début du second tour de l'élection présidentielle

Les Bulgares se rendent aux urnes dimanche dans le cadre du second tour des élections en vue d'élire le président et le vice-président du pays. Près de 6,6 millions d'électeurs inscrits peuvent choisir entre la présidente sortante Iliana Iotova, candidate à la présidence avec Kiril Valchev comme colistier à la vice-présidence, et Andrey Gurov, candidat à la présidence avec Georgi Kandev comme colistier. Le président bulgare est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Le mandat de l'actuelle présidente doit prendre fin à la fin du mois de janvier 2027.

Le président de la République écoute une présentation sur la création de l'Orchestre hilharmonique international d'Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a écouté, samedi soir, à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh", une présentation sur la création de l'Orchestre philharmonique international d'Alger, présentée par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, et ce, avant le début de ce concert inédit en Algérie. A l'issue de cette présentation, le président de la République s'est félicité de cette importante réalisation culturelle, placée sous la direction du maestro Amine Kouider, donnant ses instructions pour que "le développement économique que connaît actuellement l'Algérie s'accompagne d'un développement culturel et artistique dans tous les domaines, afin que l'Algérie retrouve sa gloire profondément ancrée dans l'histoire". Le président de la République et de hauts responsables de l'Etat, aux côtés d'un large public, ont assisté à une prestation magistrale de l'Orchestre



philharmonique international d'Alger. Le président de la République a été honoré à l'occasion du premier spectacle de l'Orchestre philharmonique international d'Alger.

S. Souad

Lancement officiel de la chaîne de télévision internationale AL 24 News



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie de lancement officiel de la chaîne de télévision internationale AL 24 News, relevant de la chaîne Algérie Internationale, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre et du 5e anniversaire de la création de la chaîne Algérie Internationale. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a indiqué que le lancement de cette nouvelle chaîne constitue "une étape supplémentaire dans le processus de développement du paysage médiatique national et de renforcement de la présence de l'Algérie dans l'espace médiatique international, faisant de cette chaîne une autre voix pour défendre les intérêts de l'Algérie et plaider en faveur de ses positions constantes à l'étranger". La décision de créer la chaîne Algérie Internationale "était judicieuse, compte tenu de son rôle dans la transmission de la voix de l'Algérie à l'étranger", a-t-il estimé, ajoutant que le lancement de cette chaîne "s'inscrit dans la continuité de ce processus et constitue une nouvelle étape vers le renforcement de la présence médiatique nationale à l'international". Dans ce sillage, le ministre a souligné l'intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur des médias, citant les réformes législatives qu'a connues le secteur, notamment les lois relatives à l'audiovisuel, à la presse écrite et électronique, ainsi que l'intégration de la presse électronique dans la publicité publique. M. Bouslimani a, renouvelé, à cette occasion, son appel aux institutions médiatiques nationales à accompagner les réalisations et les projets de développement que l'Etat mène dans différents domaines.

F.Kheira

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 PROFESSIONNEL/8EME JOURNEE: MCO 0-OCA 0 :

Les Hamraoua calent et perdent le fauteuil de leader

C'est sous les regards du sélectionneur national adjoint, Anter Yahia que ce choc a eu lieu au stade Hadefi Miloud d'Oran, entre le MCO et l'OC Akbou. Un match qui n'a pas connu de vainqueur et sans le moindre but marqué, un résultat qui n'arrange pas beaucoup les affaires des Oranais qui perdent leur place de leader au profit de la JS kabylie. C'est avec un seul changement dans le onze rentrant que la formation du MCO est entrée sur le terrain pour affronter l'OC Akbou pour le compte de la huitième journée du championnat de Ligue 1 professionnel. Ce fut un match très disputé entre les deux équipes, avec un début de match intéressant des Oranais, avec notamment ce penalty sifflé par le referee, mais en revenant à la technique de la VAR, il revient sur sa décision. Par la suite, la VAR intervient aussi après une faute sur un défenseur d'Akbou, mais au final l'attaquant Traoré s'en tire à bon compte avec un avertissement seulement. Par la suite il y a eu des situations d'un côté comme de l'autre, avec notamment cette claquette de Zeghba devant Hitala à la 31eme minute après une mésentente dans la défense. Un autre arrêt de Zeghba dans le face à face après le corner, même si au final l'attaquant de Akbou était en position d'hors-jeu. C'est ainsi que se termine cette première période. En seconde période, le MCO a pris le jeu à son compte dans l'ensemble, même si en face Akbou opérait par des contres, notamment par le biais de Harouna, mais dans les dernières minutes du match le MCO a exercé une grande pression et s'est créé quelques opportunités, mais sans pour autant réussir à trouver la faille, surtout devant un super gardien prometteur, à savoir le jeune Yesli. Après ce semi-échec, le MCO sera obligé de se racheter mercredi prochain lors de son match retard qui se jouera devant le triple champion d'Algérie, le MCA au stade Ali Amar à partir de 20H00. A noter que la présence de



Anter Yahia pourrait être bénéfique pour certains joueurs dont le keeper Zeghba qui reste sur une série de 630 minutes sans encaisser le moindre but, avec quelques arrêts intéressants…

Chérif El Ouezzani :

« L'arbitrage nous a lésés »

Pour le coach Chérif El Ouezzani : « C'est la dernière touche qui manquait à son équipe et pas seulement pour les attaquants, mais aussi pour le poste de meneur de jeu. Maintenant on doit continuer à travailler pour la suite de la compétition et rester solide et tous derrière l'équipe inchallah ». L'autre point soulevé par le coach et Directeur Sportif à la fois et celui lié à l'arbitrage : « Je trouve que notre équipe est souvent lésée par l'arbitrage et chaque fois et même avec la VAR, il y a des décisions qui ne nous arrangent pas malheureusement, on se sent parfois vraiment lésé ! ».

L.Nacer

NIGERIA:

Une trentaine de bandits éliminés par la police

Une trentaine de membres d'un gang criminel armé qui terrorise les populations du nord du Nigeria ont été abattus par les forces de sécurité, a annoncé samedi la police de l'Etat de Zamfara. Le nord du Nigeria, en particulier le nord-ouest, est en proie depuis des années aux exactions de gangs spécialisés dans les enlèvements contre rançon et le vol de bétail, localement appelés "bandits", qui pillent les villages, terrorisent et tuent les habitants. La police de Zamfara, en collaboration avec des unités locales de sécurité civile, a lancé cette semaine "une opération de nettoyage" après que des bandits ont tenté d'attaquer la ville de Bukkuyum. "A l'issue des combats, plus de trente corps, qui seraient ceux de bandits neutralisés, ont été découverts dans les champs environnants", a affirmé la police dans un communiqué, soulignant que "le nombre réel de victimes doit encore faire l'objet d'une vérification approfondie".

N.Nadia

10 morts et 24 blessés dans une collision au Caire

10 personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans une collision survenue samedi entre 2 véhicules dans le gouvernorat de Gizeh, au sud-ouest du Caire. Selon le ministère égyptien de la Santé et de la Population, un véhicule de transport de passagers est entré en collision avec un camion de transport de marchandises au croisement de la route périphérique centrale et de la route de Dabaa, dans le gouvernorat de Gizeh. Le bilan provisoire fait état de 10 morts et de 24 blessés (10 dans un état instable et 14 autres souffrent de blessures légères à modérées), précise le communiqué. D'après l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques, 5.829 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route en Egypte en 2025.

Un séisme de magnitude 6,0 frappe la côte sud de Honshu, au Japon (GFZ)

Un séisme de magnitude 6,0 a frappé samedi à 22H15 GMT une zone située près de la côte sud de l'île de Honshu, au Japon, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre du séisme, situé à une profondeur de 350,9 kilomètres, a été initialement localisé à 33,77 degrés de latitude nord et 137,12 degrés de longitude est.

POLOGNE :

Le président rentre du Sénégal en urgence

Le président polonais Karol Nawrocki a interrompu vendredi soir son voyage prévu au Sénégal et a regagné la Pologne, alors que la police bouclait le bâtiment de la Cour constitutionnelle dans la capitale Varsovie. Selon des médias, plusieurs personnes se sont rassemblées devant le siège de la Cour dans la soirée. Parmi elles figuraient Jaroslaw Kaczynski, chef du parti d'opposition Droit et Justice (PiS), l'ancien Premier ministre Mateusz Morawiecki et l'ancienne présidente de la Cour, Julia Przylebska. La police a établi un périmètre de sécurité autour du bâtiment. La Cour constitutionnelle a publié un communiqué annonçant l'éviction de son président, Bogdan Swieczkowski, et de son vice-président, Bartlomiej Sochanski.